



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des
affaires étrangères DFAE

Stratégie de coopération suisse au Niger

2016 – 2019



Table des matières

Liste des acronymes et abréviations	4
Préface	6
1 Analyse du contexte	7
2 Objectifs de la Suisse et stratégie des autres donateurs	10
3 Résultats obtenus par la Suisse (2010-2015)	12
4 Implications pour la stratégie de coopération suisse	17
5 Priorités et objectifs	19
A Objectif général	19
B Domaines d'intervention	19
C Zones d'intervention	23
D Finances	24
6 Mise en œuvre de la stratégie de coopération	25
7 Pilotage stratégique et Gestion des Risques	27
Annexes	28
A Scenarii et mesures d'adaptation	28
B Cadre de résultats de la Stratégie Niger 2016-2019	30
C Planification financière	36
D Profil du NIGER (chiffres PNUD 2014*)	37
E Cartes	38

Liste des acronymes et abréviations

AFD	Agence Française de Développement	MUJAO	Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest
AQMI	Al-Qaïda au Maghreb Islamique	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
AH	Aide humanitaire (DDC - Suisse)	ODD	Objectifs de développement durable
ANFICT	Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales	OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
APD	Aide publique au développement	ONG(s)	Organisation(s) non-gouvernementale(s)
BAD	Banque africaine de développement	OP	Organisation(s) paysanne(s)
BM	Banque mondiale	PACT	Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales
BuCo	Bureau de coopération suisse	PADIP	Projet d'Appui au Développement de l'Irrigation Privée
CHF	Francs suisses	PAGL	Programmes d'Appui à la Gouvernance Locale
CICR	Comité International de la Croix-Rouge	PAM	Programme alimentaire mondial
D/GL	Décentralisation/Gouvernance locale	PAPI	Programme d'Appui à la Production et à la Promotion des Cultures Irriguées
DAO	Division Afrique de l'Ouest (DDC - Suisse)	PAQUE	Programme d'Appui à la Qualité de l'Education Formelle
DDC	Direction du développement et de la coopération (Suisse)	PASEL	Programme d'Appui au Secteur de l'Elevage
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères (Suisse)	PCSER/G	Programme de Consolidation du Système d'Entretien Routier de Gaya
DIH	Droit international humanitaire	PDC	Plan de Développement Communal
DNPGCCA	Dispositif National de Prévention et de Gestion des Catastrophes et Crises Alimentaires	PDDE	Programme Décennal de Développement de l'Education 2003 – 2013
DR/SA	Développement rural/Sécurité alimentaire	PDES	Plan de Développement Economique et Social
DREP	Direction Régionale de l'Enseignement Primaire (Niger)	PEAJ	Programme d'Education Alternative des Jeunes
DSH	Division Sécurité humaine (Suisse)	PECEA	Programme de Promotion de l'Emploi et de la Croissance Economique dans l'Agriculture
ECOWAP	Sigle pour la politique agricole régionale de l'Afrique de l'Ouest	PENF	Programme d'Education Non-Formelle
EFP	Education de base et Formation professionnelle	PHRASEA	Programme d'Hydraulique Rurale et d'Appui au Secteur de l'Eau et Assainissement
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations	PIB	Produit intérieur brut
FISAN	Fonds d'investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (Niger)	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
FMI	Fonds monétaire international	PSEF	Programme Sectoriel de l'Education et la Formation Professionnelle
FONENF	Fonds d'Appui à l'Education Non Formelle	PTF	Partenaires techniques et financiers
FOPROR	Programme d'Appui à la Formation Professionnelle Rurale au Niger	ROCARE	Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education
FSIL	Fonds de Soutien à l'Investissement Local	ROPPA	Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest
GIZ	Coopération internationale allemande pour le développement	SADR	Sécurité alimentaire et développement rural
GPL	Gestion publique locale	SA	Sécurité alimentaire
GPSC	Gestion de programmes sensible aux conflits	SCOFI	Scolarisation des filles
HCI3N	Haut-Commissariat à l'Initiative 3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens »	SDRP	Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté
HCR	Haut-Commissariat aux réfugiés	SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie (Suisse)
I3N	Initiative 3 N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens »	SGBV	Sexual and Gender-based Violence
IFAENF	Institut de Formation en Alphabétisation et Education Non Formelle	SNU	Système des Nations Unies
LABO-C	Laboratoire Citoyennetés - Comprendre pour Agir	SIFA	Sites intégrés de formation agricole
LASDEL	Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local	SPIN	Stratégie de la Petite Irrigation au Niger
MEP	Ministère de l'Enseignement Primaire, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique	TIC	Technologies de l'information et de la communication
		UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
		UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
		UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

La Suisse appuie les efforts de développement du Niger depuis 1978 et s'est maintenue comme partenaire à ses côtés également durant les moments difficiles que le pays a traversés. La Direction du développement et de la coopération (DDC) a concentré ses interventions dans les domaines du développement rural, de l'éducation de base/formation professionnelle et de l'accès à l'eau potable par des appuis décentralisés aux communautés. Cet engagement a été complété par des interventions de l'Aide humanitaire lors des crises, et est accompagné depuis 2009 d'un programme de promotion de la paix de la Division Sécurité humaine (DSH).

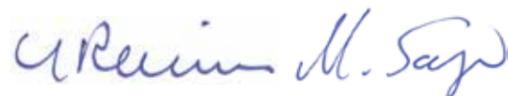
Situé au cœur du Sahel, le Niger est un pays d'échanges, de richesses culturelles, ainsi que de potentialités liées au grand marché ouest-africain en expansion et à des ressources encore peu exploitées. Ce pays enclavé est aussi une terre de contraintes environnementales sur laquelle vivent et prospèrent ensemble des peuples acteurs d'une histoire marquée par l'instabilité politique et par une fragilité régionale. Le Niger se retrouve donc confronté à plusieurs défis majeurs liés à la satisfaction des besoins de bases et aux aspirations d'une population majoritairement jeune et en expansion, et à l'insécurité dont l'extrémisme violent est une des causes et des conséquences. C'est pour accompagner son développement et faire face à ces défis que la Suisse s'engage aux côtés du Niger par le biais de cette stratégie de coopération.

Le présent document est, pour la première fois en Afrique de l'Ouest, une stratégie conjointe combinant les instruments de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DDC) avec ceux de la promotion de la paix (DSH). Cette réponse se fonde

sur les expériences de près de 40 ans de coopération et sur les orientations du Message sur la coopération au développement 2017-2020. L'objectif de cette nouvelle stratégie est de soutenir des interventions au Niger pour un développement durable et une meilleure participation de la population aux processus politiques, lui permettant ainsi d'améliorer significativement ses conditions de vie dans une situation de cohésion sociale et de paix. A partir d'un dialogue inclusif et participatif, les femmes, les hommes et les jeunes en particulier doivent pouvoir exercer leurs droits démocratiques et assumer leurs devoirs dans un environnement favorable à l'épanouissement de leur bien-être et de leur développement socioéconomique. Entre CHF 90 et 106 millions sont prévus pour la période 2016-2019, la contribution de l'Aide humanitaire dépendant des crises et urgences que pourrait traverser le pays.

La Suisse poursuivra son action dans les domaines sécurité alimentaire et éducation, et développera ses activités dans le domaine de la gouvernance et la promotion de la paix. En se concentrant sur ces trois domaines, qui correspondent aux priorités exprimées par le gouvernement du Niger, la Suisse prend en compte l'évolution du contexte, notamment la montée de l'extrémisme violent, la fragilité et la démographie. Ainsi, l'action de la Suisse contribuera à la construction de la paix et de la prospérité au Niger, car il ne peut y avoir de développement sans paix, ni de paix sans développement.

Approuvée en décembre 2015



Yves Rossier
Secrétaire d'État

Manuel Sager
Directeur de la DDC

En dépit des efforts consentis pour sa stabilité politique et son développement, le Niger fait partie des pays les plus pauvres du monde¹. Cette pauvreté s'inscrit dans un contexte fortement marqué par les évolutions du climat, la croissance démographique, la recrudescence des conflits et la mise en œuvre de politiques de développement encore peu structurantes mais également par un processus démocratique qui progresse et des opportunités de développement que le pays doit encore saisir.

Avec une croissance de 3.9% par an, la population du Niger, forte de 18 millions d'habitants, devrait doubler vers 2030². Ce phénomène représente à la fois un risque et une opportunité. Outre la réduction de la pauvreté et l'accès aux secteurs prioritaires de la santé, de l'éducation et à l'eau potable, il s'agit de réussir l'intégration sociale, politique et économique des jeunes (plus de 50% de la population a moins de 15 ans), pour qui le système éducatif est inapproprié et les perspectives d'insertion socioprofessionnelle difficiles. La jeunesse constitue donc un enjeu majeur qui s'exprime aussi bien en termes d'opportunité, si l'on considère le bonus économique créé par le dividende démographique, qu'en facteur d'instabilité, si l'on ne parvient pas à concrétiser les rêves et les espoirs légitimes de cette jeunesse, notamment en matière d'éducation, de formation et d'emploi. En l'absence de mesures appropriées et conséquentes, la fracture entre la jeunesse, et les générations dirigeantes risque de se creuser. Cette fracture est d'autant plus préoccupante qu'elle s'inscrit dans un contexte régional marqué par l'activité de mouvements terroristes et la recrudescence des conflits, que ces derniers enlèvent.

En 2011, l'élection du président Issoufou met un terme à une transition militaire issue d'un coup d'Etat. Légitimé par un processus démocratique unanimement reconnu, porté par une initiative fédératrice «Les Nigériens Nourrissent les Nigériens» (i3N) et par un engagement résolu pour la sécurité au Sahel, le Président restaure rapidement l'aura de sa fonction

et des institutions de la république. Si la cohésion et la confiance sont renforcées entre la classe dirigeante et le citoyen, ces acquis sont tout de même fragilisés par un dialogue politique sans ancrage marqué avec les priorités du développement. Le gouvernement doit désormais convaincre sur le long terme. Les attentes sont vives tant en matière de lutte contre la pauvreté, que sur le plan de la gouvernance et de la gestion des affaires publiques.

Au Niger, l'agenda sécuritaire est prioritaire. La paix et l'intégrité du territoire, 1,27 mio de km² (36 x la Suisse), sont menacées par des agressions régulières de groupes armés en provenance de Libye, du Mali et du Nigeria.³ En conséquence, une partie importante des ressources publiques est consacrée à la sécurité. Soutenue par un contingent français et un appui logistique américain, l'armée nigérienne est parvenue à contenir cette menace sur la majeure partie du territoire. La région de Diffa (sud-est du pays) fait l'objet d'un état d'urgence. L'instabilité qui en découle concerne non seulement les populations du Niger, mais aussi celles de l'ensemble de l'espace sahélien. En raison de la recrudescence des conflits, les populations du Niger ont accueilli plus de 50'000 réfugiés maliens et près de 200'000 retournés et réfugiés en provenance du Nigeria, directement au sein de leur famille et dans des camps. Cette posture solidaire produit néanmoins une pression supplémentaire sur des communautés déjà fragiles.

L'allocation des ressources à la défense du territoire et à la sécurité intérieure n'est pas sans effets sur l'ensemble des finances publiques. Si les engagements en appui à l'éducation se sont accrus, ceux de la santé ont été réduits⁴. De même, les allocations aux services publics et aux plans d'investissement ont été drastiquement corrigées. Ces mesures contraignantes limitent particulièrement l'accès des populations aux services prioritaires de base. Elles freinent le développement de la gouvernance locale et de l'installation des services publics, en particulier dans les régions périphériques et rurales.

¹ Selon l'indice de développement humain (IDH) du PNUD, le Niger, est le pays le plus pauvre de la planète. Plus de 89% de la population souffre de pauvreté multidimensionnelle. 43% dispose de moins de 1.25\$/jour pour vivre (situation d'extrême pauvreté).
² Le Niger est l'un des pays où les mariages précoces sont les plus courants : 75 % des filles au Niger se marient avant l'âge de 18 ans et 36 % avant 15 ans comme la loi l'autorise.

³ Les principaux groupes terroristes en 2015 étant l'Etat islamique, AQMI, Mujao, Ansar Edin, Al Mourabitoun, et Boko Haram.
⁴ En 2014, avec un budget de CHF 2,9 milliards, le Niger consacrait 17% du budget à l'éducation (+3%) et 7,3% à la santé (-1%).

Risques de conflits

- Conflits liés à l'accès aux ressources naturelles: Conflits fonciers, liés à l'accès à l'eau (agricole, potable et industrielle minière), à la sécurisation foncière (entre ville et campagne, entre systèmes d'exploitation agropastoraux), aux migrations climatiques.
- Conflits armés transfrontaliers: Conflit ouvert avec des groupes terroristes. Augmentation de la tension sécuritaire. Limitation des libertés individuelles dans les zones de conflits
- Conflits intergénérationnels: Cohésion sociale fragilisée entre les jeunes et la génération dirigeante, faute d'opportunités en matière d'intégration socioéconomique. Sensibilité accrue d'une partie de la jeunesse à des références religieuses plus fondamentalistes que leurs aînés..
- Conflits politiques : Confrontation récurrente au sein de la classe politique. Manifestations publiques avec violences. Exclusion politique et sociale menant à l'augmentation de la violence.

A l'instar de la plupart des pays du Sahel, la croissance économique du Niger (6,3% en 2014) repose avant tout sur la production agropastorale (environ 50% du PIB) et sur l'exportation de matières premières (Uranium et Pétrole) dont les marchés sont volatiles⁵. Malgré l'adhésion du Niger à l'initiative pour la transparence dans les industries extractives, les profits générés n'ont encore que peu d'effets sur l'amélioration des conditions de vie des populations. Le secteur privé, l'entrepreneuriat, les secteurs de la transformation et l'artisanat peinent à s'adapter et à contenir les aspirations et les besoins d'une population en constante augmentation. En lien avec la pression démographique et la nécessité de réaliser des investissements structurants, susceptibles d'accompagner l'adaptation des secteurs de l'économie, la croissance est insuffisante. A brève échéance, elle ne permet pas d'envisager une transition du marché de l'emploi et de la main d'œuvre, du secteur primaire dominant, vers les secteurs de l'industrie et des services.

L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des crises alimentaires et nutritionnelles ces dernières années ont érodé la résilience des ménages⁶. Au Niger en 2015, 2.5 millions de personnes dépendent de l'assistance alimentaire d'urgence. Cet effectif varie au gré de la qualité et de la quantité des récoltes dans le pays et dans la sous-région, dont les popula-

5 Baisse importante de la demande mondiale d'uranium (4^{ème} exportateur mondial) et chute des prix du pétrole rendant son extraction moins rentable.

6 De manière communément admise, cette résilience se définit comme la capacité des populations à résister et à se reconstruire en réaction aux catastrophes et crises (climatiques, économiques, sécuritaires) auxquelles elles sont confrontées.

tions, faute de maîtrise de l'eau et du potentiel d'irrigation, restent dépendantes de la pluviométrie⁷. Les taux de malnutrition indiquent pour leur part l'insaturation d'une « urgence permanente » au Niger : la Malnutrition Aiguë Globale ne se situe que rarement en-dessous du seuil d'alerte de 10%⁸. La pauvreté structurelle est en grande partie aggravée par les variations et les changements climatiques, la désertification, le manque d'adaptation des politiques de développement sectoriel, les pratiques spéculatives, l'endettement des paysans, l'insécurité et plus globalement par les déséquilibres issus des termes de l'échange Nord-Sud.

Pour sortir de cette pauvreté endémique et accroître la résilience des populations vulnérables, pour relever les défis du développement et pour structurer son économie le Niger doit impérativement accroître la production, la transformation et la valorisation des

7 On comptait 3.4 millions de personnes en insécurité alimentaire sévère ou modérée au Niger en 2014, 2.5 en 2013, 3.6 en 2012 et 5.4 en 2011.

8 La malnutrition a été la cause directe de la mort de 18'000 enfants entre 2010 et 2013 au Niger, tuant environ 5'000 enfants par an. La prise en charge de la malnutrition aiguë sévère au Niger coûte 40 millions d'Euros par an et est une des plus importantes au monde.

La pauvreté au Niger

Avec un taux de pauvreté de 73.5% (base de calcul : USD 2 par jour), l'immense majorité de la population nigérienne est proche du seuil de subsistance. Ces groupes, familles et individus extrêmement vulnérables se retrouvent souvent dans l'incapacité de résister aux chocs endogènes (santé, accident, décès d'un proche, perte de revenus, dettes) et exogènes (inondations, sécheresse, troubles politiques et sécuritaires, fluctuation des prix des produits agricoles, etc.) qui menacent à tout moment de les faire basculer dans l'extrême pauvreté. La pauvreté est plus marquée en milieu rural, notamment dans les régions de Maradi et Dosso (zones prioritaires de la DDC). Mais les zones d'urgence en termes de sécurité alimentaire, fluctuent. Si les femmes, les enfants et les jeunes, en particulier les réfugiés et les populations déplacées, figurent parmi les plus vulnérables, c'est bien l'ensemble de la population qui est en situation de pauvreté structurelle.

L'aide d'urgence est essentielle. Elle s'inscrit de manière coordonnée dans les processus de développement. Cependant, l'aide doit aussi pouvoir agir sur l'ensemble des facteurs de pauvreté – conjoncturels et structurels – afin de permettre aux populations et aux institutions d'accroître leur résilience et d'éviter qu'elles ne sombrent dans l'extrême pauvreté.

(cf. annexe F : profil du Niger en chiffres)

produits agro-sylvo-pastoraux en modernisant les exploitations familiales agropastorales et artisanales, et en favorisant l'essor des entreprises et l'attractivité du secteur en termes d'investissement privé. Dans ce sens, l'accès au foncier, à l'eau, aux intrants de qualité au crédit et aux marchés sont déterminants. Ces politiques doivent en outre être soutenues par des investissements publics appropriés, une justice adaptée et une gestion publique locale dynamique, attentive à l'égalité entre hommes et femmes.

Inscrit à l'Union africaine, au sein de la CEDAO et de l'UEMOA, le Niger doit renforcer son engagement dans les processus d'intégration économique sous régionaux. Au Niger, 400'000 jeunes sortent annuellement des systèmes éducatifs sans avoir acquis les connaissances de base, sans qualification ou perspective d'emploi⁹. L'absence de dispositifs socio-éducatifs adaptés, ainsi que la nature informelle de l'économie, ne permettent que difficilement d'envisager leur intégration à brève échéance. Ainsi se creuse une fracture sociale intergénérationnelle importante. Cela concourt à la migration vers les grandes agglomérations du littoral atlantique africain, dans une moindre mesure, vers les pays occidentaux. Pour accéder à ceux-ci, environ 120'000 migrants transiteront par le Niger, en 2015, pour survivre et faire vivre leur famille, faisant d'Agadez une plaque tournante de la migration en Afrique de l'Ouest. D'autres, lassés des promesses vaines en matière de bien-être social et de développement, se laisseront convaincre par des idéologies extrémistes ou par des activités criminelles en recrudescence au Sahel. Dans ce contexte, les élections de 2016 constituent un temps fort pouvant permettre de transcender les peurs liées à l'insécurité et aux tensions sociales, en engageant

9 De plus, selon l'UNESCO, en 2012, plus d'1 million d'enfants et jeunes nigériens en âge scolaire n'étaient jamais allés à l'école.

Conflits et pauvreté

L'exclusion est souvent à la source de conflits violents, et les personnes les plus vulnérables en sont les premières victimes. En favorisant l'insertion des groupes de populations socialement, politiquement ou économiquement marginalisés, en soutenant l'éducation, les échanges commerciaux et la démocratie, la Suisse réduit la propagation et l'intensité des conflits. Elle contribue à la stabilité et à la construction de la paix. Ces conditions forment les bases essentielles au développement du pays.

la nation dans un débat de fond, comme ce fut le cas en 2011.

Il est essentiel de poursuivre le soutien à la gestion publique locale afin que les populations disposent de services de base de qualité, participent à la vie publique, exercent le contrôle citoyen et promeuvent leurs propres initiatives en matière de développement. Dans un contexte où la sécurité est un enjeu majeur, la promotion d'un dialogue inclusif et participatif devient dès lors une contribution fondamentale à la paix et à la concorde sociale.

La sécurité des personnes et des biens impacte désormais sur l'agenda de l'aide publique au développement, sur la motivation des acteurs, et sur la conduite et le suivi des programmes. Travailler dans ce contexte implique le développement de partenariats locaux de confiance, le renforcement et la sécurisation de la gestion financière par des contrôles répétés et des audits¹⁰.

10 Pour améliorer la communication, réduire les coûts et les risques liés aux déplacements, l'utilisation des TIC est prépondérante.



2. Objectifs de la Suisse et stratégie des autres donateurs

Depuis 1978 la Suisse s'engage prioritairement dans l'appui de proximité aux populations les plus démunies. Ses interventions se sont concentrées dans le développement rural, l'éducation (éducation de base et formation professionnelle) et l'accès à l'eau potable dans le cadre d'un appui de proximité permettant le soutien des initiatives à la base. Cet engagement a été précédé, amplifié ou relayé par des aides d'urgence, lors de crises humanitaires ou de catastrophes climatiques.

La Suisse souhaite soutenir le Niger dans ses efforts pour répondre qualitativement et quantitativement aux préoccupations et nécessités exprimées par les communautés et les autorités dans les choix et les orientations des politiques de développement du pays. Elle inscrit ses engagements dans la mise en œuvre d'une stratégie à moyen terme permettant d'optimiser la gestion des ressources naturelles, d'assurer un développement économique et social inclusif, équilibré, équitable et durable pour une population en forte croissance, dans des conditions de paix et en favorisant les droits humains.

Les priorités du Niger sont inscrites dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES 2012-2015). Reprenant ces priorités, la rédaction du PDES 2016-2020 est en cours. L'objectif général de la Coopération suisse et l'intervention de la Division Sécurité humaine (DSH) s'inscrivent dans cette politique.

L'essentiel de l'engagement de la Suisse se fonde sur la mise en œuvre d'un programme de développement bilatéral, des interventions d'urgence liées aux crises humanitaires ainsi qu'un programme de promotion civile de la paix initié en 2009, sous la responsabilité de la DSH. Suite à la sévère crise alimentaire de 2011 qui a frappé le Sahel, en réponse à la crise politico-sécuritaire au Mali, et pour faire face à l'afflux de réfugiés maliens au Niger notamment, l'Aide humanitaire a ouvert début 2013 un programme régional au Sahel consacré à la Sécurité alimentaire et à la Protection. En 2014, les engagements de la Suisse au Niger se chiffraient à CHF 20,6 millions, aide au développement, action humanitaire et promotion de la paix confondues.

Quelques fondations et des ONG suisses sont présentes et s'engagent à partir de leurs propres finan-

cements. Une seule entreprise suisse, spécialisée dans le contrôle douanier des importations, est installée au Niger.

La contribution globale des partenaires techniques et financiers actifs au Niger varient entre 30 et 40% du budget national soit, en 2014, CHF 900 millions pour un budget fixé à CHF 2,9 milliards¹. Avec une moyenne de 22 à 26 millions de CHF, la contribution suisse représente entre 2,4 et 2.9 % de l'aide internationale au Niger, et figure parmi les huit partenaires bilatéraux principaux du pays.² Les contributions des partenaires techniques et financiers s'inscrivent sous forme de subventions (60%) ou de prêts concessionnels (40%). Les bailleurs se regroupent en 3 catégories:

- i. Le système des Nations Unies (SNU) accompagne le développement structurel de l'Etat et contribue à la réponse aux crises par le biais des agences spécialisées, sous l'égide de la Stratégie intégrée de l'ONU pour le Sahel³. Certaines d'entre elles, dont le PAM et l'UNICEF, ont des engagements décisifs en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Le CICR fait la promotion du Droit international humanitaire (DIH) et fournit une aide d'urgence.
- ii. La Banque mondiale (BM), la Banque africaine de développement (BAD) et le Fonds monétaire International (FMI) soutiennent la stabilité macroéconomique du pays. La BM, conjointement avec la BAD, assure près du tiers des financements inscrits au Plan de Développement Economique et Social (PDES).
- iii. Les principaux partenaires bilatéraux sont l'Union européenne, la Chine, les USA, la France, le Japon, l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne, le Luxembourg, la Belgique, la Turquie. Ils assurent plus de la moitié

¹ A titre de comparaison, le budget 2013 du canton du Valais s'élevait à près de CHF 2,2 milliards soit l'équivalent du budget national du Niger pour la même année.

² D'après les engagements pris à la table ronde de Paris pour le PDES 2011 – 2015 en cours d'utilisation, la Suisse se situe au 5ème rang des partenaires bilatéraux, après la Chine, l'Union européenne, la France, les USA, mais avant l'Allemagne, le Danemark, la Belgique et le Japon. Cependant, certains engagements n'ont pas été entièrement exécutés et d'autres donateurs n'ayant rien annoncé ont fait des contributions.

³ Cette Stratégie, publiée en 2013, comprend trois domaines prioritaires et interdépendants: gouvernance, sécurité et résilience.



des contributions d'aide publique pour soutenir le Plan de Développement Economique et Social.

Les Etats membres de l'Union européenne élargie à la Suisse élaborent une programmation conjointe. Par l'appréciation partagée des contextes, ce sont plus de transparence, de prévisibilité et d'harmonisation dans les modes opératoires qui sont recherchés. Ceci conduira à une division du travail valorisant les

potentiels de chacun. Intégrée dans ce dispositif, la Suisse sera en mesure d'en influencer les orientations. Cette programmation représentera plus de la moitié des engagements consentis pour appuyer le plan de développement du Niger. La capacité de négociation des partenaires qui y sont actifs sera alors capitale. Un tel partenariat préfigure les évolutions de l'aide au développement.

3. Résultats obtenus par la Suisse (2010 – 2015)

La Suisse est un partenaire reconnu au Niger : non seulement en raison de son approche en matière d'engagement de l'aide publique au profit direct des populations, mais également pour la cohérence de son portefeuille. Les résultats sont significatifs. Ils s'inscrivent dans les orientations prioritaires définies par les politiques nationales suisses. L'efficacité de l'aide suisse est reconnue par ses partenaires qui apprécient sa flexibilité et sa rapidité. Avec des programmes d'appui ancrés aux réalités du terrain, la coopération suisse renforce sa maîtrise opérationnelle. Elle s'assure que les acteurs locaux soient à l'origine des initiatives et porteurs des actions entreprises. Responsabilisées dans la mise en œuvre de leur propre programme de développement, selon leurs intérêts et leur sensibilité, les organisations de la société civile, notamment socioprofessionnelles, et les collectivités territoriales sont en mesure de développer leur leadership et leur plaidoyer, pour un engagement accru de l'Etat en faveur des communautés.

Des évaluations et revues régulières, dont l'évaluation de la stratégie de coopération 2010-2015¹ réalisée en décembre 2014 et janvier 2015, ont confirmé la pertinence des domaines d'intervention et dressé un bilan positif des résultats atteints.

Le positionnement dans l'accompagnement s'inscrit dans l'esprit des accords de Paris, Accra et Busan. Il s'est renforcé au cours de la période. En saisissant, d'une part, l'opportunité de l'évolution positive de la situation politique du pays dès 2011 et en procédant, d'autre part, à une réflexion approfondie en interne pour mieux s'associer au processus de décentralisation en cours, le programme de la DDC a évolué pour soutenir les actions initiées à la base par la société civile, mais aussi pour contribuer activement à la structuration et à la consolidation des processus de développement des collectivités territoriales. Cette démarche vise à répondre plus efficacement et plus durablement aux besoins des populations les plus défavorisées en matière de sécurité alimentaire, d'éducation, d'eau potable et d'assainissement.

¹ DDC, Section Evaluation et Contrôle de Gestion : Evaluation de la stratégie de coopération de la DDC au Niger 2010-2015, Berne 21 mai 2015

De manière coordonnée, la Suisse a également contribué aux efforts déployés en matière d'aide humanitaire (AH) et de promotion de la paix (DSH) dans un pays marqué par des crises récurrentes. Sur ce dernier volet, la Suisse accompagne depuis plusieurs années, tant au niveau stratégique qu'opérationnel, des institutions gouvernementale et de la société civile engagées dans la promotion du dialogue sur les questions liées à la paix et à la sécurité.

Sur la période 2010 - 2015, les contributions de la coopération régionale (CR) se sont élevées à CHF 89 millions, celles de l'AH à 20.5 millions, et celles de la DSH à 2.1 millions.

Sécurité alimentaire et Développement rural (SADR). Les interventions, portées par les acteurs ruraux (organisations paysannes, collectivités territoriales, artisans et commerçants ruraux), ont amélioré la production des exploitations familiales. Ces acquis ont été obtenus grâce au renforcement des organisations paysannes en matière d'information, de formation et de conseil pour un accès facilité aux intrants, au crédit et à la maîtrise des marchés et par leur influence croissante dans les processus politiques. Le ciblage sur les groupements féminins a permis de renforcer la position des femmes en termes économiques et de participation.

L'aménagement de plus de 1'500 km de parcours de transhumance, la réhabilitation de pâturages et la mise à disposition de 120 puits offrent de meilleures conditions au secteur de l'élevage. Plus de 150'000 familles d'éleveurs en bénéficient. La refonte des lois sur la législation foncière et l'aménagement du territoire clarifie les règles en matière d'accès aux ressources naturelles et facilite le règlement des conflits entre éleveurs et agriculteurs avec l'appui des autorités coutumières et des collectivités territoriales. Le programme d'appui au secteur de l'élevage (PASEL) a également renforcé la cohésion sociale en facilitant un accès équitable à la justice.

Dans le cadre du dispositif national de gestion des crises, la DDC contribue avec d'autres bailleurs à la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'environ 3 millions de personnes par an. La fourniture de réseaux d'eau potable (400 points d'eau modernes) en zone

rurale et le désenclavement de zones de production par la réalisation de 300 km de pistes rurales améliorent le cadre de vie de 250'000 personnes. Ces infrastructures, réalisées à l'initiative des collectivités territoriales qui progressivement accèdent à la maîtrise d'ouvrage, stimulent les échanges économiques locaux et l'accès aux marchés régionaux.

Le programme de valorisation de la petite irrigation, en cours de démarrage, concernera près d'un million d'exploitations familiales agropastorales. Il ouvre des opportunités de prêts (6%/an), proposés par des banques commerciales partenaires, et des perspectives économiques concrètes aux jeunes et aux femmes en milieu rural. La production, la transformation et la commercialisation des produits agrosylvo-pastoraux constituent des activités déterminantes. Elles offrent une alternative aux migrations saisonnières pratiquées par ces groupes vulnérables en stimulant l'économie locale et en améliorant les conditions de vie rurales. Elles contribuent à l'approvisionnement des marchés urbains en denrées et produits nationaux de qualité. L'action de la DDC au Niger est également augmentée par celle des programmes régionaux qui soutiennent les capacités de formation, de fourniture de services et de plaidoyer des organisations paysannes faitières auprès de la CEDEAO, favorisent la recherche et l'adoption de solutions innovantes dans les domaines de l'eau et de l'énergie au bénéfice des petits producteurs, et soutiendront prochainement le développement des filières pastorales et le développement de marchés sous-régionaux.

Principales leçons : La capacité de gestion et la maîtrise d'ouvrage sont prioritaires. Les collectivités et les organisations de la société civile doivent acquérir et développer ces compétences. La transparence et la capacité de se soumettre au contrôle citoyen sont primordiales. En transférant « budgétairement » une partie conséquente des investissements d'infrastructure dans le domaine de la gouvernance locale, on inscrit ceux-ci dans une dynamique de gestion publique décentralisée stimulante avec la mise en place de fonds nationaux accessibles aux collectivités territoriales. La création de ces conditions cadre est essentielle à la modernisation et au développement des exploitations familiales agropastorales et au développement d'un tissu économique local.

Face aux enjeux climatiques, cette modernisation passe par la maîtrise de l'eau et des intrants, la diversification et la valorisation des productions. La dimension nutritionnelle (qualité et valeur), marginalisée par une approche centrée uniquement sur la quantité, doit désormais également prendre en compte des pratiques traditionnelles néfastes, la qualité de l'eau et des principes d'hygiène.

Ceci doit aller de pair avec une meilleure maîtrise des effets néfastes de la spéculation à grande échelle sur les ressources naturelles et les produits agrosylvo-pastoraux et de l'endettement d'un nombre croissant d'entreprises familiales.

L'approche filière et une action centrée sur les goulets d'étranglement de la chaîne de valeur seront intégrées dans les programmes, afin de permettre le développement du tissu entrepreneurial local, de générer des emplois, des revenus, et de mettre le marché au service de la réduction de la pauvreté.

L'utilisation des TIC pour vulgariser les connaissances et les bonnes pratiques doit se renforcer. Ces outils peuvent être des instruments essentiels d'appropriation des innovations et de diffusion des connaissances, des savoir-faire locaux et de l'information. Ils sont potentiellement très utiles pour démocratiser le fonctionnement des organisations professionnelles paysannes et artisanes dans la promotion de politiques de développement appropriées, et pour faciliter l'intégration des producteurs aux marchés.

La coordination de toutes les forces versées dans les programmes de résilience ou de développement rural au Niger, menées par des partenaires bilatéraux et multilatéraux, permettra une meilleure efficacité et durabilité des projets.

Education de base et Formation professionnelle (EFP). Chef de file du secteur de l'éducation et du sous-secteur de la formation professionnelle, la Suisse a contribué à la mise en place d'un dispositif de concertation permanent entre les autorités nationales et locales, les parents d'élèves, les associations d'enseignants et les partenaires techniques et financiers. Cette concertation a permis de structurer le dispositif de mise en œuvre du Plan Sectoriel



de l'Éducation et la Formation professionnelle (PSEF 2014-2024) qui a vu le jour en 2013.

Afin de renforcer la qualité du système éducatif, le programme a soutenu la formation de base et la formation continue de, respectivement, 5'000 et 25'000 enseignants dans deux régions. L'impact systémique est recherché à travers le soutien aux Ecoles Nationales d'Instituteurs.

Les programmes de formation professionnelle par apprentissage en entreprise (système dual), chez l'artisan ou au sein de l'exploitation familiale (champs école), ont démontré leur efficacité. Ils représentent un grand potentiel pour augmenter de manière significative le nombre de jeunes – des deux sexes – aptes à exercer un métier : 30'000 à 40'000 jeunes, dont 40% de filles pourraient accéder dès 2015 à des initiations professionnelles de courte durée.

Les alternatives éducatives destinées aux enfants et jeunes adultes non-scolarisés/déscolarisés sont maintenant reconnues dans le dispositif de l'éducation nationale. Elles font l'objet d'un programme d'appui spécifique. L'accès durable des filles à l'éducation est un enjeu majeur de ce programme. Près de 300'000 jeunes devraient être progressivement concernés par

cet appui fondé sur la promotion du bilinguisme. Le soutien de la Suisse aux collectivités territoriales dans la gestion des écoles contribue à l'amélioration des services fournis. L'implication des communautés dans l'éducation est essentielle pour que l'école puisse répondre aux réalités et priorités locales.

La similitude des enjeux démographiques et des priorités socio-économiques des pays de concentration de la DDC en Afrique de l'Ouest incite à renforcer et multiplier les synergies des programmes par pays avec les initiatives prises à l'échelon régional. C'est notamment le cas avec le Programme régional d'appui aux éleveurs nomades, le soutien à l'Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique dans son travail de plaidoyer, et le futur Programme pour la Qualité de l'Éducation implanté à l'université de Niamey et visant à former aux sciences de l'éducation et alternatives éducatives des formateurs et décideurs de l'ensemble des pays prioritaires de la sous-région.

Principales leçons : *La démographie n'a pas été suffisamment prise en compte dans la promotion de solutions appropriées. Si le Niger veut pouvoir profiter du dividende démographique et offrir à sa jeunesse un avenir (la moitié de sa population a moins de 15 ans), un investissement sans précédent*

et immédiat doit être fait en priorité au niveau de l'éducation. Dans ce contexte, faute de moyens et de « temps », le modèle scolaire occidental est inapproprié. Les jeunes doivent être aptes à s'intégrer rapidement économiquement et socialement. L'ampleur du défi requiert des politiques innovantes concertées et pragmatiques permettant une insertion professionnelle rapide grâce à des formations courtes, performantes et reconnues. Les compétences de la DDC dans l'éducation non-formelle et la formation professionnelle, son implication dans la concertation au sein du domaine et les expériences pilotes originales en cours permettent d'envisager le passage à l'échelle et des résultats significatifs à court terme.

Gestion publique locale (GPL). Ce domaine, après avoir été interrompu en raison du coup d'Etat de 2010, a été retenu comme troisième champ thématique à l'issue de la revue à mi-parcours de la stratégie en 2012. Les acquis actuels relèvent avant tout des activités conduites à partir de mai 2014 (la mobilisation des communautés au travers d'une participation équitable, et le dialogue avec les autorités sont des orientations fondamentales). Le nouveau programme en préparation soutiendra le développement de la citoyenneté et l'apprentissage de la gestion publique locale par le dialogue, la concertation, le développement des services et la gestion des finances publiques, pour la création d'infrastructures économiques et sociales assurant des services de bases aux populations et l'essor des économies locales.

Le renforcement de la posture d'accompagnement du processus de décentralisation se confirme. Le but est non seulement d'être en mesure d'apporter un soutien en réponse aux besoins importants d'infrastructures et de services, mais également de permettre aux collectivités territoriales d'assurer pleinement leur rôle de maître d'ouvrage et de prestataire des services. De ce fait, elles doivent être redevables et aptes à confronter leurs actes et engagements à l'appréciation citoyenne. Ce programme touchera 3 millions de personnes en milieu rural et dans des villes moyennes de deux régions du sud du Niger.

En soutien à la promotion de la citoyenneté et de la démocratie, la DDC a contribué aussi à l'organisa-

tion des élections présidentielles et législatives tenues en 2011 avec une contribution au fonds commun du PNUD. La gouvernance est un des thèmes transversaux prioritaires de la DAO. Au Niger, elle s'inscrit dans un dialogue politique permanent exercé à tous niveaux de la société pour promouvoir la transparence, la lutte contre la corruption, le contrôle démocratique des privilèges et des arrangements patrimoniaux. L'objectif prioritaire étant de réduire la fracture sociale et les inégalités, sources d'insécurité et de conflits. Le partage plus équitable et démocratique des ressources et du pouvoir, au bénéfice des plus pauvres et des jeunes, est le gage d'une société plus prospère et plus stable.

Principales leçons : *La gouvernance locale est l'élément fondamental structurant des politiques de développement. En donnant progressivement aux autorités territoriales la responsabilité et le niveau d'autonomie nécessaires à la gestion des services et prestations de base indispensables à leurs citoyennes et citoyens, le gouvernement a initié un chantier colossal. Cette réforme principalement suggérée et soutenue par les bailleurs se heurte à la réalité budgétaire du pays, en particulier concernant le transfert de ressources du budget central vers les périphéries. Le transfert des compétences, des ressources et des pouvoirs liés à ce processus ne vont pas sans résistance et conflits d'intérêts.*

Les appuis de la DDC au niveau des organisations paysannes et des collectivités territoriales ont permis de démontrer le potentiel et les capacités existant localement. Un engagement concerté à tous les niveaux (gouvernement, collectivité territoriale et organisation de la société civile) est essentiel. Le dialogue engagé avec les bailleurs pour une programmation conjointe va dans ce sens. De même, les coopérations déléguées concourent à dynamiser l'appui à la décentralisation de manière conséquente par une approche concordante. Des objectifs visant l'inclusion des femmes, des jeunes et des plus vulnérables dans le contrôle citoyen de la gestion des services et des prestations s'imposent – tant au niveau des OP que des collectivités territoriales, ainsi qu'une meilleure prise en compte de la sensibilité aux conflits dans l'ensemble des programmes de manière systématique. Des expériences dans le domaine ont déjà été faites dans un nombre déterminés de programmes.

4. Implications pour la stratégie de coopération suisse

Aide humanitaire (AH). En 2013, l'AH a ouvert un programme régional destiné à soutenir la réponse humanitaire au Sahel, avec pour priorités les thématiques de la Sécurité alimentaire et de la Nutrition d'une part et la Protection d'autre part. Ses partenaires, dont le CICR et le HCR, s'appliquent à assurer l'accès et l'attribution de soins aux populations vulnérables et un respect des droits fondamentaux par les parties en conflit au Niger. Le Niger est également devenu un pays de refuge pour environ 200'000 personnes fuyant les conflits au Mali, au nord du Nigeria, ainsi que le « chaos » libyen. En raison des crises alimentaires et nutritionnelles récurrentes pouvant affecter annuellement jusqu'à 20% de la population, les acteurs humanitaires interviennent au côté du dispositif national de gestion des crises. La Sécurité alimentaire et la Nutrition ont pu être soutenues grâce à des appuis au PAM et au CICR, mais aussi à des ONGs. Des mises à disposition de spécialistes en eau et assainissement d'une part, et en monitoring et évaluation d'autre part, ont permis de soutenir le HCR et le PAM dans leurs activités au Niger. Le déploiement d'un Conseiller régional dès mars 2013 a permis de suivre au plus près les développements humanitaires à travers la sous-région, de concert avec les Bureaux de coopération (Mali et Niger).

Principales leçons : l'aide humanitaire se focalisera sur les besoins aigus et la Coopération régionale sur les besoins chroniques et structurels, tels que l'insécurité alimentaire et la malnutrition, ainsi que le renforcement de la résilience. Dans la mesure du possible, l'AH soutiendra des partenaires qui compléteront la réponse du gouvernement.

Division Sécurité humaine (DSH). Frappé par les conflits et par le durcissement des discours et des positions (religieuses et politiques), fragilisé par les conséquences immédiates de la croissance démographique, le Niger doit œuvrer en faveur d'une coexistence pacifique entre communautés. Celle-ci est rendue possible par le dialogue, par des institutions fonctionnelles et par une transformation des conditions socio-politiques (démocratie participative et inclusive, redevabilité des institutions, Etat de droit et paix). Dans ses espaces transfrontaliers, le Niger fait face à des défis sécuritaires d'envergure, défis partagés avec ses voisins du Mali, de Libye, du Nigeria et

du Tchad. Il s'agit alors de privilégier des réponses ne reposant pas uniquement sur des piliers sécuritaires et militaires mais qui intègrent les perceptions, besoins et ressorts endogènes des communautés locales. Le dialogue inclusif promu par la DSH a permis une réflexion sur les sources d'insécurité au Niger, en outre il favorise la cohésion nationale, la paix et la sécurité.

Principales leçons : le renforcement des échanges et liens entre DSH et DDC permet une approche concertée mutuellement profitable. Ainsi au regard de la pluralité des conflits et tensions, la DSH est en mesure de s'impliquer plus systématiquement dans la promotion de la stabilité et la sécurité du pays, conditions indispensables à son développement.

Comme déjà exprimé, au Niger, la pauvreté et l'exclusion des populations les plus marginalisées sont à l'origine de nombreuses tensions et conflits qui menacent la stabilité du pays et la cohésion nationale. A cela s'ajoutent les trafics et conflits transfrontaliers, mais également la problématique de la jeunesse, qui est à la fois une source de développement et potentiellement un facteur de déstabilisation. En luttant pour l'accès des populations défavorisées à l'éducation (éducation de base et formation professionnelle), pour l'ouverture à plus d'équilibre entre hommes et femme, en soutenant un développement socio-économique équitable et une meilleure gestion des ressources naturelles, en appuyant une gouvernance locale inclusive et des processus démocratiques justes et efficaces, en promouvant un dialogue inclusif sur les enjeux liés à la paix et à la sécurité, la Suisse participe à la transformation des conflits et à la stabilité du pays. Par son action humanitaire, elle sauve des vies et réduit les souffrances des populations les plus vulnérables.

L'existence de **conditions-cadres propices au développement** permet à la Suisse de poursuivre une évolution programmatique ancrée dans l'accompagnement des initiatives des communautés, des organisations socioprofessionnelles, des entrepreneurs et des collectivités territoriales dans une optique de lutte contre la pauvreté. Cependant, le niveau des finances publiques et le transfert des ressources vers les collectivités territoriales ne suffiront pas pour stimuler efficacement le développement. En engageant un processus de **décentralisation** visant à rapprocher l'Etat du citoyen, le Niger ouvre un chantier de longue haleine. Convaincue que cette option sera le principal levier de changements politiques et socio-économiques au bénéfice des populations rurales, des femmes, des jeunes et des exclus du système pour les années à venir, la coopération suisse poursuivra son **appui de proximité** et renforcera son accompagnement aux collectivités territoriales. Cela se fera par le renforcement des compétences des communautés, des élus locaux, des services dé-



5. Priorités et objectifs (2016–2019)

centralisés et des entreprises, par le développement des chaînes de valeurs, par la réalisation d'investissements structurants au plan économique et social (par ex. marchés, pistes) et par l'adaptation des mécanismes de l'aide (par ex. dialogue politique, coopérations déléguées).

Les expériences acquises en matière de **gouvernance et de gestion publique locale**, d'éducation de base et de formation professionnelle de masse, de gestion des ressources naturelles et d'accès à des mécanismes décentralisés et de proximité pour le règlement des conflits fonciers seront relayées dans les différents cadres de concertation à l'échelon national et local afin d'influencer les contenus des politiques sectorielles, d'assurer la mise à l'échelle, et de prendre en compte les défis démographiques et structurels auxquels le Niger doit faire face.

Comme c'est déjà le cas en matière de formation des éleveurs nomades, de structuration des organisations socioprofessionnelles et de développement des relations transfrontalières, ces engagements s'articuleront avec les **programmes régionaux et globaux** de la DDC : gouvernance, développement rural et sécurité alimentaire, éducation de base et formation professionnelle, eau, migration et changement climatique.

Au vu du contexte et des enjeux prioritaires du Niger, la coopération suisse conserve les 3 domaines de sa stratégie 2010-2015. Le troisième domaine s'élargit à « **Gouvernance et paix** » incluant trois lignes d'actions : a) « *Gouvernance Locale et Décentralisation* » (qui devient le principe d'approche pour les engagements de la DDC), b) « *Dialogue Politique, participation citoyenne et démocratisation* » qui avec le soutien aux élections fera l'objet d'un appui plus spécifique, et c) « Protection » (accès aux personnes vulnérables et respect des droits fondamentaux). Le tout est soutenu par un dialogue politique engageant la participation citoyenne à partir des programmes soutenus par la Suisse. La promotion de mécanismes de financement du développement local (décentralisation financière et soutien à l'entrepreneuriat local), l'appui aux collectivités territoriales et aux organisations socioprofessionnelles, l'engagement dans des mécanismes financiers durables, la promotion d'une économie créatrice d'emplois ainsi que l'émergence

d'une fiscalité locale sont des orientations fondamentales.

Enfin, la Suisse renforcera son **engagement au sein des cadres de concertation** des secteurs prioritaires et sur les enjeux de la décentralisation et de la gouvernance locale en valorisant les acquis d'un ancrage fort auprès des collectivités territoriales et des communautés. Ceci sera fait en analysant systématiquement les conflits potentiels ou existants ainsi que les rapports de force des parties en présence afin de minimiser les risques, contribuer à la prévention et à la résolution des conflits, et optimiser l'action de la coopération suisse en faveur des plus pauvres et du développement du pays. Pour ce faire, les populations locales sont placées au centre de son action, en se basant sur leurs visions, leurs préoccupations de même que leurs stratégies endogènes pour consolider la paix et le développement.

A. Objectif général

Au Niger, la Suisse soutient des interventions pour un développement durable et une meilleure participation de la population aux processus politiques lui permettant ainsi d'améliorer significativement ses conditions de vie dans une situation de cohésion sociale et de paix. A partir d'un dialogue inclusif et participatif, les femmes, les hommes et les jeunes en particulier exercent leurs droits démocratiques et assument leurs devoirs dans un environnement favorable à l'épanouissement de leur bien-être et de leur développement socioéconomique.

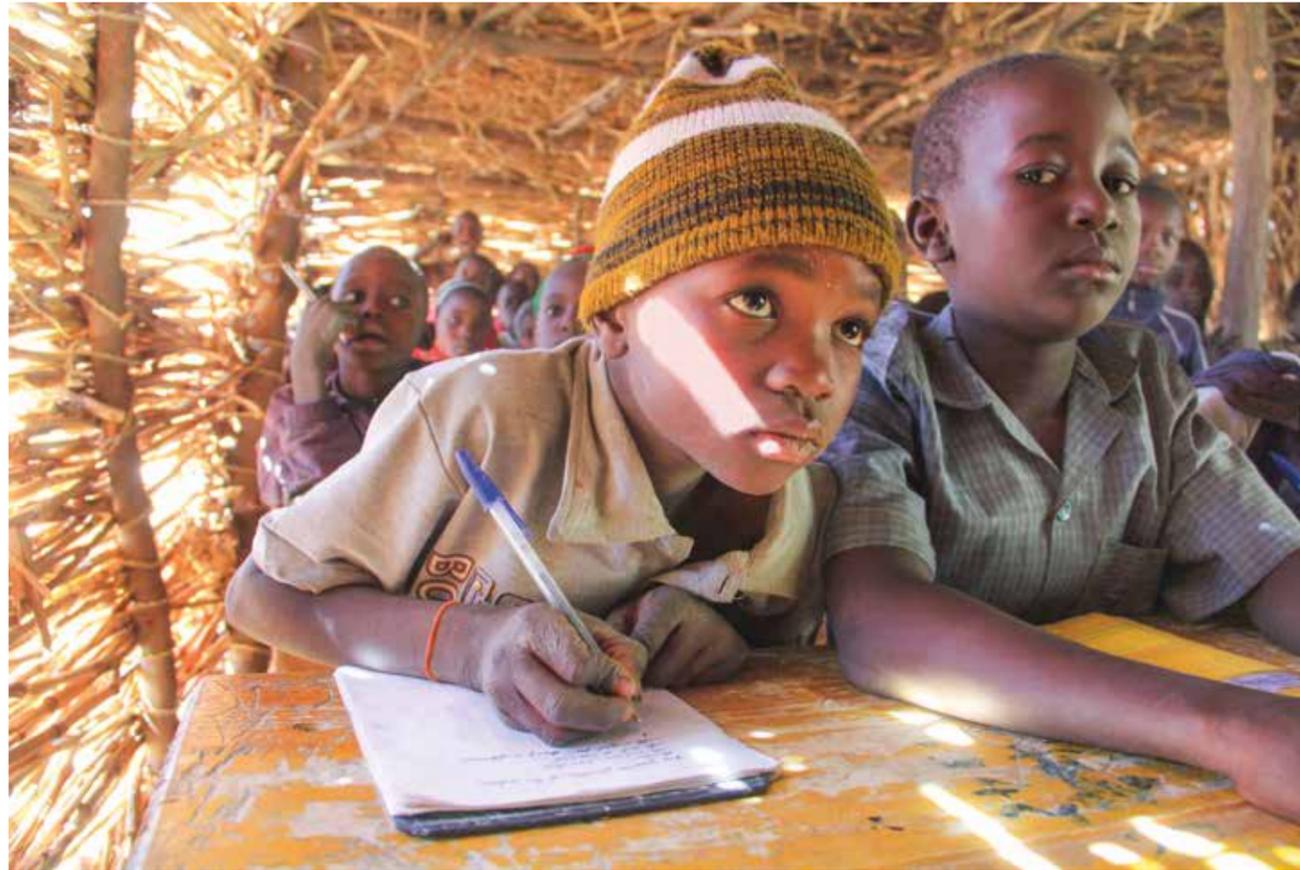
B. Domaines d'intervention

La coopération suisse poursuit son action dans les trois domaines prioritaires suivants : sécurité alimentaire ; éducation (de base et formation professionnelle) ; gouvernance et paix. Ces orientations stratégiques correspondent aux priorités du Niger. Elles s'inscrivent dans les lignes directrices de la DAO 2013-2016 et dans le message concernant la coopération internationale 2013-2016. Ces domaines sont également mentionnés dans les "Axes stratégiques de l'engagement de la Suisse au Sahel 2014 - 2018" du DFAE, et dans la "Stratégie de coopération de l'Aide Humanitaire de la DDC en Afrique de l'Ouest (2013-2016)".

Les objectifs définis dans le message 2017-2020 seront également satisfaits par la stratégie proposée dans ce document. Ainsi, l'engagement de la Suisse au Niger confirme les grandes orientations énoncées dans le futur message, notamment concernant l'accès aux ressources de base et aux prestations pour tous, la promotion d'une croissance économique durable, l'accent sur l'éducation de base et la formation professionnelle, le respect de l'Etat de droit et la participation démocratique, la prévention et gestion des conséquences des crises et de la fragilité et la transformation des conflits, l'égalité des genres et les droits des femmes et des filles. Un des trois thèmes prioritaires de l'engagement de la Suisse au Niger rejoint le thème global de la sécurité alimentaire, conformément au message 2017-2020.

Les trois domaines d'intervention retenus visent en priorité à relever les défis les plus structurants de la lutte contre la pauvreté et la fragilité. Ces trois domaines, qui se complètent et se renforcent, constituent la base du développement et de la stabilité du pays. Ils contribuent à une insertion dans la vie sociale, économique et politique d'une population très majoritairement pauvre et extrêmement vulnérable.¹ Les objectifs des domaines de l'éducation (de base et formation professionnelle) et gouvernance (par ex. maîtrise d'ouvrage et gestion d'infrastructures telles que marchés, pistes, et infrastructures de transfor-

¹ Pour rappel, plus de 89% de la population nigérienne souffre de pauvreté multidimensionnelle, et 43% dispose de moins de 1.25\$/jour pour vivre (situation d'extrême pauvreté).



mation par les collectivités territoriales) contribuent également aux objectifs de la sécurité alimentaire.

Domaine 1 : Sécurité alimentaire (SA)

Les actions et interventions dans ce domaine visent à ce que les habitants du Niger soient en situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les priorités de la coopération se concentrent sur la modernisation des exploitations familiales, la gestion durable des ressources naturelles, et le développement des filières agro-sylvo-pastorales et de l'artisanat – notamment à travers l'accès aux services de crédit, transformation, conservation, commercialisation, transport, etc. - afin de favoriser le développement local et de permettre aux populations rurales d'assurer leur épanouissement et leur bien-être.

Les principaux outcomes attendus auxquels la coopération suisse contribuera sont :

- Les exploitations familiales et les entreprises privées augmentent significativement leur revenu par la valorisation de la production et des services de conservation, transformation, commercialisation et l'accès aux services, aux intrants et au crédit.
- Les exploitations familiales et les entreprises disposent d'un accès facilité et équitable aux moyens de production agro-sylvo-pastorale et à des infrastructures adéquates, et en cas de crise, les communautés vulnérables accèdent aux produits de première nécessité.

- Les populations rurales - à travers leurs organisations paysannes (OP) - et le secteur privé influencent les politiques sectorielles rurales en faveur de mesures menant à un développement économique local et national et à une sécurité alimentaire et nutritionnelle améliorée.

Domaine 2 : Education (EDU)

Conformément à la terminologie du Message sur la coopération internationale 2017-2020, le terme éducation inclut l'éducation de base et la formation professionnelle. Les actions et interventions inscrites dans ce domaine ont pour objectif de créer des opportunités pour les jeunes au travers d'une éducation de base et formation professionnelle de qualité adaptées à la réalité socioéconomique et culturelle du Niger. Celles-ci confèrent aux populations, et en particulier aux filles, des connaissances et des compétences indispensables à leur épanouissement et à leur développement. La Suisse appuiera des initiatives éducatives favorisant une nutrition saine, la cohésion sociale, le développement durable et la prévention des conflits.

Les principaux outcomes attendus auxquels la coopération suisse contribuera sont :

- La qualité de l'enseignement de base est améliorée par une formation initiale et continue adéquate et un suivi de proximité des enseignants.
- Des systèmes publics et alternatifs de formation professionnelle de qualité existent et permettent

l'amélioration des compétences pour une économie inclusive et génératrice d'emplois.

- Les filles et les garçons non scolarisés ou déscolarisés s'intègrent à la vie sociale, économique et politique à travers un système éducatif inclusif et orienté vers le développement durable.

Domaine 3 : Gouvernance et Paix (GOUV)

En matière de gouvernance et paix, la Suisse a pour objectif de contribuer à ce que les institutions nationales, locales, le secteur privé et la société civile dialoguent, afin que la paix et la cohésion sociale se renforcent permettant ainsi un développement social et économique inclusif, une gestion des ressources publiques adéquate et une réduction de la fragilité.

Gouvernance locale et décentralisation : Le programme contribue à la création et au maintien par l'Etat central et les collectivités territoriales d'un système de gouvernance locale capable d'assumer ses tâches et de répondre aux demandes des citoyens. Il vise l'installation de conditions cadres favorisant les économies locales et stimulant la création de richesse de manière équitable. Les collectivités territoriales fournissent et promeuvent ainsi l'émergence de services de base de qualité, y compris pour les déplacés. Les populations participent à la vie publique et exercent un contrôle citoyen sur la gestion des affaires locales. En matière d'accès à la justice, le but est de promouvoir le dialogue entre le droit coutumier et le droit étatique pour qu'ils se complètent et favorisent l'accès à une justice de proximité, équitable et indépendante, à toute personne présente sur le territoire national. Le rapprochement entre l'Etat et le citoyen permet de prévenir des conflits potentiels et de mieux gérer les conflits existants. Il constitue une contribution essentielle à la construction de la paix et à la réduction de la fragilité.

Dialogue politique, participation citoyenne et démocratisation : le soutien de la Suisse portera sur le renforcement des capacités des structures de jeunes afin qu'ils participent de manière citoyenne et démocratique à la gestion des affaires publiques et à la résolution pacifique des conflits. La Suisse poursuit avec eux son appui à la promotion d'un dialogue inclusif sur les enjeux liés à la paix et la sécurité. La Suisse facilitera également la création d'espaces de

dialogue comme outils durables de transformation des conflits, notamment en zones transfrontalières, dans le but d'anticiper les tensions, faciliter leur résolution et renforcer la cohésion sociale. Un appui spécifique aura pour objectif le bon déroulement des élections (notamment en 2016) afin de garantir le dialogue, la paix et la transparence, dans un processus démocratique accepté par toutes les parties.

Protection : dans un contexte fragile, l'Aide humanitaire poursuit son travail de protection des populations vulnérables, réfugiées ou déplacées par le conflit, à travers des soins aux personnes affectées et le plaidoyer pour un respect par les parties en conflit du Droit International Humanitaire.

Les principaux outcomes attendus dans le domaine de la gouvernance sont :

- Les collectivités territoriales fournissent avec l'appui du secteur privé des services publics de qualité et gèrent les investissements conformément aux priorités et à l'engagement de l'ensemble des populations, en particulier les femmes et les jeunes, envers lesquelles elles sont redevables, y compris les plus pauvres ; l'accès des populations locales à une justice de proximité fonctionnelle, indépendante et accessible à tous progresse.
- La gouvernance démocratique et la paix sont consolidées par le déroulement d'élections libres, transparentes et acceptées par les parties prenantes et par l'implication croissante des citoyennes et citoyens (notamment des populations rurales, des jeunes et des femmes) dans la définition des enjeux électoraux et des processus politiques.
- La tenue de cadres de concertation permanents en zones transfrontalières et l'engagement des jeunes susceptibles de rejoindre des groupes violents dans des projets de prévention de la violence et participation citoyenne contribuent à la transformation des conflits au Niger et à une plus grande stabilité dans la région du Sahel.
- Les droits fondamentaux sont respectés, en particulier pour les personnes vulnérables, y inclus en situation de crise, conflit armé et catastrophe : accès aux populations rapide et sans entraves, protection des populations civiles, respect du Droit Internatio-

nal Humanitaire (DIH). Les principes humanitaires sont assurés et respectés par tous les acteurs.

Thématiques et enjeux transversaux

Le genre, la gouvernance et la démographie sont les trois thèmes transversaux de la DAO. A ce niveau, il faut les comprendre comme des principes fondamentaux de bonne gestion et des orientations irriguant l'ensemble du portefeuille de la coopération. Concernant le genre, la place des femmes est au centre des préoccupations du programme. Les rôles, statuts, et besoins différenciés des femmes et des hommes (des filles et des garçons) sont attentivement analysés dès la conception des projets et pris en compte dans chaque intervention, l'objectif étant d'aboutir à un équilibre significatif entre hommes et femmes, entre filles et garçons. Dans l'interprétation

des résultats l'on s'attache à identifier les évolutions générées auprès des femmes et des groupes vulnérables.

S'agissant de la **gouvernance**, l'intégration effective de la transparence, de la participation, de la redevabilité et de l'équité dans les programmes et activités mis en œuvre et dans les relations et engagements développés avec ses partenaires est une priorité. Une attention particulière est portée aux risques d'abus de pouvoir et de corruption, au moyen d'outils de suivi et de contrôle et afin de favoriser la participation citoyenne et la transparence dans la gestion des deniers publics.

Etant donnée la **croissance démographique** à laquelle le Niger doit faire face, celle-ci constitue le

troisième thème transversal et un enjeu contextuel prioritaire pour les programmes de la Suisse au Niger. La démographie (et dans une certaine mesure la migration) justifie l'accent mis sur les populations jeunes dans les trois domaines prioritaires, et la nécessité d'une action durable à large échelle, concertée avec les autorités et les bailleurs de fonds, et durable.

De plus, le **changement climatique** est un enjeu fondamental. Il force à concevoir des programmes et modes d'intervention qui intègrent les changements du climat et leurs conséquences environnementales, économiques et sociales. Le soutien spécifique à la **culture** vise à créer des espaces d'éducation, de réflexion et d'expression pour la jeunesse contribuant ainsi à la cohésion sociale et à la création d'emplois.

C. Zones d'intervention

Les zones de concentration du programme de coopération au développement de Dosso et Maradi sont maintenues en raison de l'importance des programmes locaux qui y sont conduits et du taux de pauvreté élevé. Afin de favoriser l'effet levier du programme, l'ouverture vers d'autres régions est possible. Une telle éventualité sera considérée sur la base de 3 critères clairs : a) possibilité d'alliances (coopération déléguée, DSH, AH, etc.), b) coûts de transaction et possibilité de suivi pour le Buco et c) ressources financières disponibles. L'AH et la DSH n'ont pas de zones de concentration. Elles interviennent en fonction des besoins et localisation des crises. Elles concentreront, dans la mesure du possible, leurs interventions dans les zones prioritaires de la DDC. En ce qui concerne les coopérations déléguées, trois critères additionnels sont appliqués : a) celles-ci doivent s'aligner sur les priorités stratégiques de la DDC ; b) elles consistent en une mise-à-l'échelle des programmes existants ; c) elles permettent un effet levier.

Le Niger s'efforce de maintenir et de consolider sa stabilité en dépit de crises sécuritaires qui se déroulent à ses frontières. Ainsi, la DSH accorde une attention particulière aux espaces transfrontaliers et à leurs dynamiques spécifiques souvent porteuses de foyers de tensions pouvant conduire à une déstabilisation du pays.

Les interventions de la DDC bénéficient à une part importante de la population nigérienne. Par exemple, le programme d'appui aux collectivités territoriales concerne 3.5 millions de personnes et le soutien à l'hydraulique villageoise plus de 150'000 habitants. L'amélioration de la qualité de l'éducation concernera, à terme, un bassin de population de 10 millions de personnes. Dans les trois domaines prioritaires, les programmes régionaux sécurité alimentaire et développement rural, éducation et gouvernance viennent compléter à l'échelle de la sous-région l'action des programmes nationaux, en créant des synergies. Les contributions de la Suisse à la formation des enseignants et à l'initiative 3N dans les domaines respectifs de l'éducation et de la sécurité alimentaire ont également une portée nationale.



Domaine d'intervention	2016	% en 2016	2017	% en 2017	2018	% en 2018	2019	% en 2019	Total 2016-2019 par thème	% 2016-2019
Securité Alimentaire	8'000	31%	7'591	32%	7'500	31%	7'117	31%	30'208	31%
Education	8'200	32%	7'560	31%	7'925	32%	7'170	31%	30'855	32%
Gouvernance	6'8300	27%	7'532	31%	7'576	31%	7'146	31%	29'084	30%
Autres thèmes *	2'720	11%	1'400	6%	1'400	6%	1'400	6%	6'920	7%
Totaux planification financière DDC	25'750	100%	24'083	100%	24'401	100%	22'833	100%	97'067	100%
Engagement DSH au Niger	1'000		1'000		1'000		1'000		4'000	
Allocations prévues DDC+ DSH	20'000		20'500		21'000		21'000		82'500	

chiffres en milliers de CHF

Planification financière de la stratégie de coopération 2016-2019 par domaine.

(Note: les contributions de l'AH, qui dépendent des crises, ne sont pas incluses dans ce tableau. Les chiffres de la coopération régionale incluent une surprogrammation de 120 à 140%).

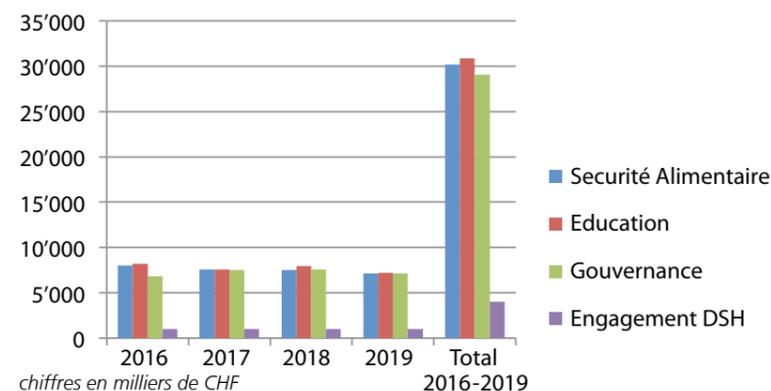
D. Finances

Le budget annuel alloué par la Coopération régionale est de CHF 20 millions avec un objectif de répartition équilibrée entre les trois domaines (pour le détail voir l'annexe D : Planification financière). A ce budget s'ajoutent les fonds de l'Aide humanitaire (entre 1 et 5 millions par année en fonction des crises) et la contribution de la DSH au domaine gouvernance et paix pour un montant indicatif allant jusqu'à CHF 1 million par an. Ceci résulte donc en un montant annuel approximatif total de 22 à 26 millions de CHF. De plus, la DDC pratique les coopérations déléguées pour autant qu'elles souscrivent aux trois conditions énumérées précédemment.

D'une approche soutenant un développement sectoriel, la coopération suisse fait évoluer ses modalités

d'intervention vers le renforcement des collectivités territoriales et de leur capacité à choisir et prioriser les investissements locaux. A terme, la DDC alimentera les fonds nationaux en contribuant, de manière croissante et si le contexte le permet, au financement de politiques nationales.

Consciente du risque fiduciaire - augmenté par celui de l'insécurité, qui implique potentiellement une transparence moindre et des coûts de fonctionnement accrus - la Suisse renforce son système de contrôle et de suivi par l'utilisation de cabinets d'audit et de mesures de contrôle de gestion plus fréquentes. Elle développe et facilite aussi l'utilisation plus systématique des télécommunications et des outils de gestion en ligne qui peuvent y être associés.



Planification financière de la stratégie de coopération 2016-2019



6. Mise en œuvre de la stratégie de coopération

La Suisse, par une action concertée de ses instruments de coopération au développement, d'aide humanitaire et de politique de paix, entend continuer à contribuer à la sécurité, à la stabilité et au développement durable du pays. Les engagements de la Suisse s'inscrivent dans les stratégies nationales.

Les engagements à long terme de la Suisse sont possibles, y compris dans des zones fragiles où ces interventions sont aussi les plus justifiées. Conformément

à ses principes de construction de la paix et d'intervention dans les contextes fragiles (voir notamment la Stratégie suisse pour la protection des civils dans les conflits armés, la *Peacebuilding and State building Strategy de la DDC et la Stratégie à moyen terme (2013 – 2016) de médiation de la DSH*), la présence de la Suisse dépend de sa capacité à poursuivre son action et à créer les conditions nécessaires à son engagement dans de tels contextes. Cette présence a des effets positifs en matière de protection des popula-

7. Pilotage stratégique et Gestion des Risques

tions notamment. Elle assure également une capacité d'anticipation des crises (conflits, phénomènes climatiques, tensions religieuses, etc.) pour des réponses adaptées et efficaces. Les modalités de programme et leur suivi diffèrent en fonction des régions : si les risques sont faibles dans les zones de concentration de la DDC de Dosso et Maradi, ils sont plus importants à Zinder et Diffa. Dans ce dernier cas, les conditions de sécurité conditionnent les visites de terrain. Si, pour des questions de sécurité, il ne devait plus être possible de se déplacer dans certaines régions, l'appui à des structures locales pré-identifiées permet de poursuivre les activités. Les déboursements sont alors conditionnés à une planification réajustée. Les montants transférés sont limités et les audits par des cabinets locaux multipliés. Ce sont les analyses régulières du contexte qui déterminent quand et où ces mesures doivent s'appliquer. La méthode «Gestion de programme sensible aux conflits» est en ce cas déterminante.

Cette approche conjointe entre la coopération bilatérale, l'aide humanitaire, et la Division Sécurité humaine - qui coordonnent étroitement leurs actions sur le terrain - permet un engagement coordonné, cohérent et efficace au Niger. Elle permet également de bâtir sur les synergies et complémentarités des programmes, et de fournir les expertises requises sur des questions telles que les violences faites aux femmes, la malnutrition infantile (AH), la mobilité des personnes, la création d'opportunité pour les jeunes, la prévention de l'extrémisme violent, et la promotion des droits humains. Des liens seront systématiquement recherchés avec les programmes globaux – notamment Migration et Sécurité alimentaire – de la DDC dans une optique de complémentarité. Une collaboration effective existe également avec les programmes régionaux gérés par la DAO et implémentés conjointement avec les autres bureaux de coopération.

Le principe de coopération déléguée, permet à la Suisse de valoriser ses engagements dans des secteurs où son intervention s'avère déterminante. C'est notamment le cas dans les programmes d'appui à la petite irrigation (délégation Danoise, € 13 millions) et le programme d'appui à la qualité de l'éducation (délégation Norvégienne € 8 millions). Réciproquement la Suisse a confié la gestion de sa contribution (CHF 5

millions) au fonds commun de l'éducation à l'Agence Française de Développement (AFD), dont le dispositif institutionnel est adapté à ce type d'appui.

Le suivi du programme se construit dans le cadre d'un dialogue permanent avec les partenaires. Les visites de terrain confirment les choix et les orientations fixées. Complétées par des audits et autres contrôles financiers, les revues et évaluations de programmes et le « backstopping » par des experts thématiques donnent des avis indépendants sur le déroulement des activités et l'atteinte des objectifs. Un système de suivi de la stratégie sera élaboré dans les 6 mois suivant son approbation.

La Suisse maintiendra sa position de partenaire fort (par ex. chef de file adjoint du secteur éducation et chef de file du sous-secteur formation professionnelle) par un dialogue soutenu avec les ministères concernés. La programmation conjointe avec l'Union Européenne permettra une meilleure coordination des approches et des programmes entre bailleurs. En y participant, la Suisse renforcera son influence dans le cadre du dialogue politique. La Suisse développera également sa participation dans les fonds d'appui communs à l'éducation de base, à la formation professionnelle et à la gouvernance locale.

Dès la conception des programmes, la nécessité de toucher le plus grand nombre est un impératif, si l'on songe à répondre aux enjeux démographiques tels qu'ils se présentent. Les approches et l'usage de technologies et solutions innovantes relèvent de cette considération.

Le pilotage de cette stratégie est assuré par la DDC (CR) en coordination avec la DDC (AH) et la DSH. Elle fait l'objet d'une lecture partagée avec les autorités et les partenaires du Niger. L'exécution du programme de développement est placée sous la responsabilité directe du bureau de coopération. Sur la base d'orientations stratégiques accordées avec la DAO, le suivi est réalisé à partir de constats de terrain, d'échanges avec les partenaires et dans les cadres de concertation définis y compris ceux de la planification conjointe. Des bilans semestriels et des programmations prospectives sont réalisés avec chaque partenaire lors de rencontres thématiques. Chaque phase en cours fait l'objet d'une évaluation externe, d'une autoévaluation ou d'un exercice de bilan prospectif en fonction des attentes exprimées ou des difficultés constatées.

Sous la conduite du Ministère des Finances, des revues régulières sont organisées pour le suivi des engagements appuyant le Plan de Développement Economique et Social (PDES). Dans ce cadre, chaque agence de coopération fournit un état de ses activités opérationnelles et des financements réalisés.

Comme le prévoit le cadre de résultats (conçu comme un instrument de pilotage stratégique évolutif), à partir d'enquêtes de terrain, un accent sera mis sur la mesure de la satisfaction des populations concernées par les engagements de la coopération suisse (entre autres indicateurs de mesure des résultats des programmes). Ces différentes enquêtes permettront de déterminer les bases de références requises (*baselines*), mais également de mesurer l'effet des programmes et de l'action de la Suisse en rapport avec les objectifs définis dans la présente stratégie. Les rapports annuels présenteront les résultats en relation directe avec un dispositif interne de suivi de la stratégie de coopération.

Dès son approbation, la Division Afrique de l'Ouest et le bureau de coopération mettront en place un dispositif de suivi rapproché de la stratégie de coopération en concertation avec l'AH et la DSH. Il s'agit ici de rapporter sur les résultats des programmes dans le cadre de résultats (annexe C), de répondre à l'évolution du contexte sécuritaire, politique et socio-économique, et d'anticiper les risques envisagés et présentés dans les scénarii (annexe B). Dans la ma-

jeurité des pays du Sahel, l'engagement de la Suisse s'inscrit dans un contexte fragile, en pleine évolution. Les incertitudes liées à l'insécurité alimentaire, au terrorisme, aux inégalités et à la construction de la démocratie sont des sources évidentes de tensions. Ces enjeux, qui sont également les préoccupations prioritaires de l'engagement de la Suisse, peuvent affecter le pays, la mise en œuvre des programmes de développement et leurs résultats. Pour faire face à cette réalité, le bureau de la coopération a mis en place un dispositif de veille. Il dispose d'une cellule interne chargée du suivi de la sécurité des ressources humaines, des moyens financiers et des biens. En outre, le Bureau participe au cadre mensuel de concertation sur les risques sécuritaires coordonné par l'Union Européenne, impliquant les autres bailleurs bilatéraux et multilatéraux.

Le Bureau applique les principes opérationnels suivants: (1) Analyse du profil des partenaires, (2) Evaluation des risques, (3) Analyse permanente de l'évolution du contexte (MERV), (4) Positionnement et adaptation des programmes et modalités de suivi en fonction des risques, (5) Concertation régulière avec les agences de coopération actives au Niger. Le plan de sécurité de la DDC est régulièrement évalué par les services compétents du DFAE. Les principes de Gestion de programmes sensible aux conflits (GPSC) réduisent au maximum de potentiels impacts négatifs. Leur application sera systématisée.

Annexe A: Scenarii et mesures d'adaptation

Niger : Scénarii 2016 – 2019 ¹

Dégradation	Continuité fragile	Amélioration
Situation Politique Les élections n'ont pas lieu ou bien elles débouchent sur des violences importantes. Le dialogue (déjà tendu) entre majorité et opposition dégénère et la population descend dans les rues. Coup d'Etat et régime transitoire militaire. La décentralisation recule et les élus locaux sont remplacés par des administrateurs. Blocage des institutions. Remise en question des orientations politiques prises par le gouvernement précédent (PDES, i3N, etc.). Le développement du pays est arrêté.	Situation Politique Continuité des institutions de l'Etat dans un contexte de mauvaise gouvernance. Les élections de 2016 se font dans un contexte tendu, mais sans explosion de violences. Le dialogue entre majorité et opposition est inexistant, mais ne débouche pas sur une crise majeure. L'opposition est morcelée. Le processus de décentralisation se poursuit, mais difficilement et sur des enjeux partisans. Les investissements dans les grands chantiers sont insuffisants, mais le dialogue sur les enjeux du développement est plus structuré et on s'oriente sur des processus leviers. La société civile (dont le mouvement paysan) renforce sa capacité d'interpellation.	Situation Politique Le système politique s'ouvre à un dialogue de fond entre majorité et opposition. Les élections permettent de former un parlement qui joue vraiment son rôle. Le processus de décentralisation est une priorité pour le gouvernement; le transfert des ressources suit celui des compétences. Le nouveau gouvernement confirme les grands engagements du gouvernement précédent (PDES, i3N, etc.) et y octroie plus de ressources. L'Etat, la société civile et les partenaires ont un dialogue franc et constructif qui permet de se concentrer sur les initiatives porteuses et de trouver des effets levier.
Sécurité L'insécurité se généralise. Les conflits voisins débordent d'une manière plus systématique sur le territoire nigérien qui ne parvient plus à contrôler l'étendue de son territoire. Le banditisme s'accroît sur les axes routiers du pays. Les déplacements même escortés ne sont plus possibles. Les manifestations sont violentes. Elles sont manipulées dans l'intention de créer des clivages communautaires. Les mécanismes de résolution des conflits pour l'accès aux ressources dysfonctionnent et les confrontations violentes augmentent. Les groupes vulnérables, notamment les femmes, font parties des premières victimes. Les groupes armés mènent des attaques régulières sur tout le pays. Les déplacements de population sont de plus en plus réguliers. Une partie de la communauté étrangère vivant au Niger quitte le pays.	Sécurité La sécurité interne reste prioritaire. Les conflits voisins (Libye, Nigeria et Mali) débordent de manière occasionnelle sur le territoire nigérien. L'Etat assure la sécurité dans la capitale, mais a des difficultés à faire face aux multiples foyers de tensions à ses frontières. Les manifestations violentes et les conflits sociaux restent l'exception. L'intensité de la tension monte en raison des risques d'attentat ou d'enlèvement. Les axes routiers sont plus ou moins sécurisés et les déplacements se font la plupart du temps avec escorte.	Sécurité La sécurité s'accroît. Des foyers d'insécurité subsistent (par ex. Diffa), mais la réponse du gouvernement est ferme et efficace (cette réponse n'est pas que sécuritaire). Les axes routiers sont sécurisés et les déplacements peuvent se faire la plupart du temps sans escorte. Les revendications politiques, sociales et économiques s'expriment par le jeu démocratique. Les allocations budgétaires sont consensuelles et axées sur les priorités du développement du pays.
Situation économique Le blocage des institutions provoque des sanctions de la part des institutions internationales et la situation économique du pays se dégrade. Les revenus et recettes internes couvrent une partie infime du budget national. Les dépenses de sécurité augmentent et étranglent l'Etat qui peine à assurer le fonctionnement des secteurs sociaux de base. La gestion des finances est tellement mauvaise que même le FMI la critique ouvertement.	Situation économique Les revenus miniers et pétroliers sont moins importants. L'aide publique au développement continue de représenter une grande partie du budget national et reste indispensable pour financer les investissements sociaux. La gestion des finances publiques reste insuffisante et la capacité d'absorption des budgets problématique. Le climat des affaires est fragile. L'écart entre les indicateurs macroéconomiques et l'économie des ménages se creuse. Les finances	Situation économique La réforme de la gestion des finances publiques est efficace et construit un climat propice aux investissements étrangers. Les dépenses sécuritaires diminuent et le gouvernement renforce les systèmes sociaux. La confiance retrouvée entre partenaires de développement et gouvernement permet de renforcer des mécanismes d'aide plus alignés et performants (par ex. aide budgétaire). Le secteur rural, qui contribue de manière significative à la richesse

¹ L'exercice oblige à présenter un « worst scenario » avec toutes les tendances négatives et un « best scenario » avec les indicateurs positifs. En réalité, la situation peut évoluer vers une combinaison de développements positifs et négatifs.

publiques couvrent principalement les salaires de l'administration et les dépenses sécuritaires. Les processus de développement relèvent avant tout des appuis des partenaires techniques et financiers.

nationale, est valorisé. L'économie des ménages bénéficie de l'embellie économique du pays.

Situation sociale Le Niger stagne à l'indice IDH. La croissance démographique reste très forte (environ 4%) et fragilise les efforts de développement (notamment éducation et santé). La jeunesse est en décrochage. Une partie se réorganise autour de groupes et mouvements radicaux qui lui offrent des perspectives. Certains extrémismes s'affichent plus ouvertement dans la sphère publique. Les tensions augmentent et dégénèrent en violences. Des ruptures se créent entre certains courants confessionnels.	Situation sociale Le Niger stagne à l'indice IDH. La croissance démographique reste très forte (environ 4%) et fragilise les efforts de développement (notamment éducation et santé). La grogne des jeunes est grandissante, mais se manifeste surtout par des voies démocratiques. Manifestations et grèves régulières dans les principales villes du pays. On voit poindre des pratiques religieuses plus affichées, sans que ça ne débouche sur un conflit ouvert entre communautés.	Situation sociale L'indice IDH s'améliore faiblement. La croissance démographique reste très forte (environ 4%) et fragilise les efforts de développement (notamment éducation et santé). L'Etat renoue avec la jeunesse (perspectives de formation et d'emploi). Les jeunes s'intègrent. L'Etat crée les conditions pour un dialogue citoyen ouvert autour des enjeux du pays; les représentants des différentes confessions et des différents courants de pensées y participent activement.
Urgences/Développement Les défis humanitaires se multiplient dans un cercle vicieux. Les urgences ont pris le dessus. L'Etat n'est plus en mesure de remplir ses obligations envers sa population. Les humanitaires interviennent massivement. Les partenaires au développement qui restent au Niger peinent à trouver leur espace. Les autorités n'ont pas la légitimité ni la capacité pour orienter le débat sur le développement du pays.	Urgences/Développement Le pays est touché par des urgences régulières : crises alimentaires, déplacements de populations, inondations, choléra, etc. Le gouvernement renforce sa capacité à y répondre, mais la réponse est toujours très dépendante de l'aide extérieure. Les crises continuent à perturber l'agenda du développement au Niger. Les efforts de programmation conjointe permettent de travailler de manière plus efficace sur quelques secteurs.	Urgences/Développement L'Etat renforce sa légitimité et sa capacité dans la gestion des crises. Les dispositifs nationaux de prévention et de gestion des crises mobilisent les partenaires qui y font converger leurs aides. Le débat se déplace sur les enjeux structurels de développement du pays.

Modalités d'intervention de la Suisse dans les différents scénarii

Dégradation	Continuité fragile	Amélioration
En cas d'attaque sur les civils à Niamey, le Bureau évacue les familles suisses et pourrait interrompre temporairement les programmes. L'Aide humanitaire augmente son engagement et la coopération régionale contribue à la réponse humanitaire dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la protection qui est opérationnalisée principalement par des agences multilatérales et des ONG internationales. La DSH met à disposition son expertise en matière de transformation des conflits et poursuit, dans la mesure du possible son accompagnement aux promoteurs de paix locaux. La coopération suisse suspend ses appuis institutionnels au niveau central et ralentit ses actions au travers des collectivités territoriales et de la société civile. Le suivi des activités devient très compliqué et la probabilité de survenance d'un risque fiduciaire augmente. L'essence de la stratégie de coopération reste, mais ses résultats sont fortement revus à la baisse. Avec sa stratégie du « stay engaged », la coopération suisse contribue à la transformation des conflits et la stabilisation du pays.	La stratégie de coopération 2016-2020 a été définie sur la base du scénario moyen, le plus probable. Par une gestion des programmes sensible aux conflits, la coopération suisse au Niger peut s'adapter à une évolution de la situation vers l'un ou l'autre scénario. Le suivi sur le terrain est possible pour les équipes du Bureau de coopération (y compris pour le personnel expatrié) en suivant les règles de sécurité communément admises (par ex. escortes, transport aérien, etc.). Le développement des télécommunications permet de maintenir la collaboration avec des partenaires locaux de confiance et ainsi s'assurer que les activités et interventions de développement à la base se poursuivent dans des conditions acceptables.	La coopération suisse peut renforcer ses appuis aux autorités centrales et locales. Les acteurs accompagnés sont plus légitimes et compétents, ce qui permet à la coopération suisse d'entamer un retrait vers une position de bailleur. Le suivi des activités sur le terrain est possible assez librement. Les acteurs de la société civile assurent une bonne partie du suivi (contrôle) sur les actions des autorités locales et nationales. Les résultats de la stratégie de coopération sont dépassés.



Annexe B: Cadre de résultats de la Stratégie Niger 2016-2019

Remarques préliminaires
<p>➔ Ce cadre des résultats de la stratégie est un work in progress. Comme outil de pilotage stratégique, il est amené à évoluer en fonction du contexte et de la dynamique des programmes.</p> <p>➔ Pour cette stratégie, le Bureau du Niger appliquera des enquêtes (sondages d'opinion) auprès des bénéficiaires primaires pour mesurer le changement auquel le programme suisse contribue. Complétant les indicateurs quantitatifs, ces enquêtes permettront d'apprécier de manière qualitative le travail d'accompagnement des acteurs de la DDC. Plusieurs enquêtes sont mentionnées dans le présent cadre. En réalité elles seront combinées dans des sondages multidimensionnels qui permettront d'aborder toutes les problématiques propres à des territoires spécifiques (par ex. dans le nord de Maradi les enquêtes s'intéresseront à l'élevage, à l'éducation, à la gouvernance locale, au changement climatique, etc.). De la même manière, ces enquêtes multidimensionnelles permettront d'apprécier l'évolution des enjeux transversaux tels que le genre, changement climatique et la migration (ex. satisfaction des femmes par rapport à leur accès aux ressources, inclusion de la problématique migratoire dans les débats citoyens).</p> <p>➔ Tous les indicateurs/champs d'observation prévoient une base de référence au démarrage de la Stratégie (2015 dans le texte) et une valeur/situation cible à la fin des quatre années (2019 dans le texte). Le symbole ⊙1 identifie les bases de référence qui ne sont pas encore disponibles, mais qui seront récoltées avant la version finale du système de suivi. Le symbole ⊙2 identifie les sondages qui seront menés en 2015 ou 2016 pour établir la situation de base des indicateurs <i>f</i>. Lorsqu'elles sont disponibles, les données statistiques nationales seront également utilisées.</p>

Finalité de la Stratégie de coopération
<p>Au Niger, un développement durable et une meilleure participation de la population aux processus politiques lui permettent d'améliorer significativement ses conditions de vie dans une situation de cohésion sociale et de paix. A partir d'un dialogue inclusif et participatif, les femmes, les hommes et les jeunes exercent leurs droits démocratiques et assument leurs devoirs dans un environnement favorable à l'épanouissement de leur bien-être et de leur développement socioéconomique.</p>

Domaine d'intervention 1 : Sécurité alimentaire (SA)		
<p>Objectif du domaine - Les populations rurales sont en situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle. La modernisation des exploitations familiales, la gestion durable des ressources naturelles, le développement des filières agro-sylvo-pastorales et de l'artisanat assurent leur épanouissement et leur bien-être.</p>	<p>Objectif du Niger - Contribuer à mettre durablement les populations nigériennes à l'abri de la faim et de la malnutrition et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus. (Objectif global, i3N)</p>	
<p>(1) Outcomes du portefeuille suisse</p> <p>Outcome 1 Les exploitations familiales et les entreprises privées augmentent significativement leur revenu par la valorisation de la production et des services de conservation, transformation, commercialisation et l'accès aux services, aux intrants et au crédit. (PAPI, PECEA)</p> <p>Indicateurs et champs d'observation</p> <p>1. Nombre d'initiatives majeures en matière de transformation, de conservation et de commercialisation soutenues par des investissements communautaires dans le cadre des collectivités territoriales, permettant aux producteurs/productrices – dont au moins 30% de femmes et 30% de jeunes – de sortir de la pauvreté absolue. 2015 : ⊙1 (indiquer le critère des plus vulnérables) 2019 : + 20%</p> <p>2. Nombre d'emplois des jeunes créés [f/h]. 2015 : ⊙1 2019 : + 30%</p> <p>3. Degré de satisfaction de tous les acteurs (ex. promoteurs privés, OP) des chaînes de valeur ciblées vis-à-vis des appuis reçus [f/h]. 2015 : ⊙2 2019 : + 30% de satisfaits</p>	<p>(2) Contribution du programme suisse</p> <p>Contribution suisse Soutien aux exploitations familiales à la tenue d'une comptabilité d'exploitation. Soutien à la réalisation d'investissements structurants (par ex. pistes, marchés – voir également domaine 3). Renforcement du dialogue interprofessionnel. Soutien à l'entreprenariat des jeunes ruraux et à l'autonomisation financière des femmes. Ces appuis bénéficieront à environ 80'000 producteurs dont au moins 30 % de femmes.</p> <p>Hypothèses et risques</p> <ul style="list-style-type: none"> Alignement des PTF au Fonds d'investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FISAN). Les stratégies et réformes en cours (ex. i3N, FISAN) pourraient être remises en cause par les futurs pouvoirs politiques. 	<p>(3) Outcomes de développement du Niger</p> <p>Outcome 3 Les produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques sont valorisés et commercialisés (Axe 2, i3N)</p> <p>Indicateurs et champs d'observation :</p> <p>1. Niveau d'amélioration des revenus [f/h]. 2015 : ⊙1 2019 : ⊙1</p> <p>2. Pourcentage des productions agropastorales transformées, conservées et commercialisées. 2015 : ⊙1 2019 : ⊙1</p> <p>3. Nombre d'emplois de jeunes créés. 2015 : ⊙1 2019 : ⊙1</p>

<p>Outcome 2 Les exploitations familiales et les entreprises disposent d'un accès facilité et équitable aux moyens de production agro-sylvo-pastorale et à des infrastructures adéquates, et en cas de crise, les communautés vulnérables accèdent aux produits de première nécessité. (PASEL, PAPI, PECEA, OP, PHRASEA, DNPGCCA, AH)</p> <p>Indicateurs et champs d'observation</p> <p>1. Taux d'accès aux services et biens (foncier sécurité, eau, intrants, équipement, crédit, marché, aide d'urgence, suppléments alimentaires, etc.) répondant aux besoins de base des hommes, femmes, transhumants, jeunes, enfants (nutrition), plus vulnérables. 2015 : ⊙1 (distinction par groupe/catégorie: h/f...) 2019 : + 20% (à revoir par groupe/catégorie)</p> <p>2. Nombre et importance des initiatives d'atténuation des effets du changement climatique (ex. agro-écologie, gestion des ressources en eau). 2015 : ⊙1 (v. base de données CEDRIG) 2019 : + 20%</p> <p>3. Degré de satisfaction des producteurs et des opérateurs privés (h/f/j, y inclus les plus vulnérables) vis-à-vis des services fournis par les chambres d'agriculture / les organisations paysannes / les collectivités territoriales / le Dispositif National de Gestion des Crises [f/h]. 2015 : ⊙2 (av. critères & nombre interviewé par groupe) 2019 : + 30% de satisfaits</p>	<p>Contribution suisse Participation à des fonds de soutien à la production agro-sylvo-pastorale (ex. crédit aux paysans prévu par l'i3N). Soutien direct aux organisations paysannes (OP) qui fournissent les services aux exploitations familiales. Dialogue avec les OP pour assurer l'inclusion des EF les plus pauvres et vulnérables, des femmes et des jeunes dans les politiques proposées et les services rendus par les OP.</p> <p>Accompagnement à la mise en œuvre de politiques locales du règlement de l'accès sécurisé et de la gestion durable des ressources partagées (foncier, eau) prenant en compte les besoins spécifiques des plus vulnérables, des femmes et des jeunes. Ces appuis bénéficieront à environ 250'000 producteurs, dont au moins 50% de femmes et 30% des plus vulnérables (selon critères).</p> <p>Accompagnement institutionnel et financier à l'amélioration de la performance du Dispositif National de Gestion des Crises. Renforcement de l'accès à l'aide humanitaire des personnes les plus vulnérables et inclusion systématique de ces personnes dans les programmes de développement et services.</p> <p>Hypothèses et risques</p> <ul style="list-style-type: none"> Hypothèse d'impact : La sécurité alimentaire, l'accès à une nutrition suffisante et variée et la résilience face aux crises et catastrophes sont renforcés, si les EF – y incluses les plus vulnérables, les femmes et les jeunes – ont un accès assuré aux moyens de production et aux services, leur permettant de moderniser et développer leurs activités économiques. Alignement des PTF au Dispositif National de Gestion des Crises et au FISAN. Les stratégies et réformes en cours (par ex. i3N, FISAN) pourraient être remises en cause par les futurs pouvoirs politiques. 	<p>Outcome 2 Les capacités nationales de production alimentaire, d'approvisionnement et de résilience face aux crises et catastrophes sont renforcées. (Axe 1, i3N)</p> <p>Indicateurs et champs d'observation</p> <p>1. Taux national d'accès aux services (crédit, conseil, intrants, etc.) en lien avec la création de Maisons du paysan 2015 : 0 maisons du paysan 2019 : 250 maisons du paysan qui offrent tous les services nécessaires aux exploitations familiales</p> <p>2. Niveau d'augmentation et de diversification des productions agro-sylvo-pastorales. 2015 : ⊙1 2019 : ⊙1</p> <p>3. Taux de malnutrition des enfants. 2015 : ⊙1 2019 : ⊙1</p> <p>4. Niveau de réduction des conflits liés à l'accès aux ressources. 2015 : ⊙1 2019 : ⊙1</p> <p>5. Nombre de personnes assistées vs. ciblées (source PRS Niger) 2014 : Nutrition 85%, Séc. alim. 48% 2019 : Nutrition 90%, Séc. alim., apx. 70%</p>
<p>Outcome 3 Les populations rurales – à travers leurs organisations paysannes (OP) – et le secteur privé influencent les politiques sectorielles rurales en faveur de mesures menant à un développement économique local et national et à une sécurité alimentaire et nutritionnelle améliorée. (OP, PASEL, PAPI, PECEA, DNPGCCA)</p> <p>Indicateurs et champs d'observation</p> <p>1. Nombre d'interpellations faites par les OP et prises en compte dans les politiques, afin d'augmenter la sécurité alimentaire et nutritionnelle. 2015 : ⊙1 2019 : + 30% d'interpellations</p> <p>2. Degré de satisfaction des populations rurales par rapport aux services, la gouvernance et le plaidoyer / la défense de leurs intérêts par les représentants des OP. [f/h, jeunes, groupes les plus vulnérables] 2015 : ⊙2 2019 : + 30% de satisfaits</p>	<p>Contribution suisse Accompagnement des organisations paysannes (OP) et des collectivités territoriales. Mise en lien avec les initiatives (ex. ECOWAP) et les acteurs sous régionaux (ex. ROPPA), à travers les programmes régionaux de la DAO. Soutien des réformes et de leur mise en œuvre à travers le dialogue politique et l'accompagnement technique et financier (ex. HC3N). Coordination et harmonisation avec les partenaires techniques et financiers (ex. programmation conjointe UE). Soutien aux initiatives assurant l'équilibre hommes/femmes et la participation des jeunes. Soutien à la réduction de la malnutrition et des effets du changement climatique.</p> <p>Hypothèses et risques</p> <ul style="list-style-type: none"> Les OP mutualisent leurs actions de plaidoyer. Les OP renforcent leur gouvernance et leurs performances administrative et financière. Risque que les approches projets peu structurantes prédominent dans le secteur. Les femmes sont renforcées et jouent un rôle dans la gestions/gouvernance des OP et la communauté accepte et soutient ce développement. 	<p>Outcome 1 Environnement favorable pour la sécurité alimentaire et le développement rural durable est créé. (Axe 5, i3N)</p> <p>Indicateurs et champs d'observation</p> <p>1. Nombre de réformes répondant aux priorités des populations rurales (en particulier des jeunes et des femmes) (ex. FISAN) 2015 : ⊙1 2019 : ⊙1</p> <p>2. Niveau de prise en compte des effets du changement climatique dans les politiques 2015 : ⊙1 2019 : ⊙1</p>
<p>(4) Lignes d'intervention (programme suisse)</p> <ul style="list-style-type: none"> La posture d'accompagnement de la DDC signifie une réponse aux attentes exprimées par les paysans (au travers des organisations paysannes ou d'autres canaux) et les collectivités territoriales pour l'amélioration de la productivité et des revenus des exploitations familiales. Zone de concentration Maradi et Dosso, ouverture à Zinder et Diffa (coopération déléguée danoise - PECEA). Approche d'accompagnement à travers un soutien au développement institutionnel (organisations paysannes, collectivités territoriales, Dispositif National de Gestion des Crises, Haut-Commissariat à l'i3N, structures du Code Rural) à travers la mobilisation de mandataires spécialisés ; Dialogue politique pour des effets leviers. Renforcement des capacités des collectivités locales et des organisations de la société civile pour l'inclusion des plus démunis / vulnérables, la promotion de l'égalité homme/femme et l'insertion socio-économique des jeunes. En cas de crise humanitaire, l'AH attribuera ses moyens disponibles aux partenaires adéquats dans toutes les zones géographiques affectées et selon les besoins rapportés. 		
<p>(5) Ressources, partenariats (programme suisse)</p> <p>Moyens financiers 49.8 mio. CHF : CR 30.2 mio. CHF; AH 10 mio. (en fonction des besoins) CHF : 9.6 mio. CHF de coopération déléguée du Danemark (PECEA), ⊙3</p> <p>Formes de coopération Mandats, contributions, participations aux fonds.</p> <p>Principaux partenaires Organisations des Producteurs (OP), Collectivités Territoriales (communes et régions), Réseau des Chambres Agricoles (RECA) et ses chambres régionales (CRA), Haut-Commissariat à l'Initiative 3N (HC3N), Dispositif National de Prévention et Gestion des Catastrophes et Crises Alimentaires (DNPGCCA), mandataires (VSF, Helvetas, IPAR, IPAR, Consultants), institutions de recherche et sondage (LASDEL, Labo C, Université de Lausanne, etc.), partenaires techniques et financiers (UE, FIDA, Luxdev, Banque mondiale, GlZ).</p>		

Domaine d'intervention 2 : Education (EDU)		
Objectif du domaine - L'éducation (de base et formation professionnelle) de qualité adaptée à la réalité socioéconomique confère aux populations du Niger des connaissances et des compétences indispensables à leur épanouissement et à leur développement.		Objectif du Niger - Acquisition accrue par la population de connaissances, compétences et valeurs nécessaires à une vie meilleure et un développement durable. (Objectif général, PSEF)
(1) Outcomes du portefeuille suisse	(2) Contribution du programme suisse	(3) Outcomes de développement du Niger
Outcome 1 La qualité de l'enseignement de base est améliorée par une formation initiale et continue adéquate et un suivi de proximité des enseignants. (PAQUE)	Contribution suisse Contribution à la formation (initiale et continue) et à l'encadrement de 40'000 enseignants en mettant l'accent sur les compétences pédagogiques et didactiques. Soutien à la gestion décentralisée du système éducatif. Soutien au dispositif d'encadrement de proximité.	Outcome 1 La qualité de l'éducation et de la formation est améliorée. (PSEF)
Indicateurs et champs d'observation 1. Nombre et pourcentage d'enseignants en formation initiale et continue ayant acquis une maîtrise de la didactique de la lecture et des mathématiques au niveau primaire. 2015 : 01 2019 : + 50% 2. Pourcentage d'élèves du CP et CM2 se situant au-dessus du seuil minimal en lecture et math. 2015 : 01 2019 : + 30% 3. Degré de satisfaction des communautés rurales vis-à-vis du système éducatif [f/h] 2015 : 02 2019 : + 30% de satisfaits	Hypothèses et risques <ul style="list-style-type: none"> Hypothèse d'impact : L'éducation de base devient plus pertinente et de qualité, si les enseignants sont formés et accompagnés en maîtrise et application d'une didactique moderne, et si les contenus sont adaptés au contexte. Un enseignant bien formé dans le domaine de l'enseignement de la lecture et des mathématiques est plus apte à améliorer les acquis scolaires des élèves. Risque : Défection des enseignants qui choisissent d'autres carrières (mieux rémunérées, plus proche de la capitale, etc.). 	Indicateurs et champs d'observation 1. Proportion d'élèves du CP et du CM2 atteignant le seuil de minimal de maîtrise en lecture. Lecture - 2015 : CP 52%, CM2 32 % 2019 : CP 80%, CM2 50% Mathématique - 2015 : CP 73%, CM2 33% 2019 : CP 80% CM2 60%
Outcome 2 Des systèmes publics et alternatifs de formation professionnelle de qualité existent et permettent l'amélioration des compétences pour une économie inclusive et génératrice d'emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes (FOPROR)	Contribution suisse La contribution de la Suisse (directs + indirects) dépasse l'objectif national (62'000 formés), qui est faible par rapport aux besoins réels (400'000 jeunes sortant ou hors du système par an). Si adoptés par le pays, les dispositifs appuyés par la Suisse devraient permettre une mise à l'échelle de la formation professionnelle sur le moyen terme (10 ans). C'est notamment le cas du programme pilote champ école (SIFA). Généralisé, le système de formation par apprentissage (dual) pourrait participer à réduire cet écart. Si les processus appuyés n'avancent pas suffisamment, la DDC reste ouverte à explorer d'autres points d'entrée susceptibles de produire des résultats à la hauteur du défi.	Outcome 2 Accès aux services éducatifs et de formation professionnelle amélioré. (PSEF)
Indicateurs et champs d'observation 1. Nombre de jeunes de 15 à 35 ans formés dans des dispositifs de formation professionnelle rurale et artisanale soutenus par la DDC et % d'entre eux qui sortent – au moins partiellement – du chômage. 2015 : 4'000 directs 2019 : 20'000 directs et 100'000 dans des dispositifs inspirés par le programme, dont xx% sorti du chômage 2. Degré de satisfaction des populations rurales vis-à-vis du système de formation [f/h]. 2015 : 02 2019 : + 30% de satisfaits	Hypothèses et risques <ul style="list-style-type: none"> Les dispositifs de formation développés avec l'appui de la coopération suisse répondent aux besoins des populations rurales et permettent d'accueillir des effectifs plus élevés d'apprenants. L'élaboration des textes de lois risque de ralentir la reconnaissance des acquis de formation. 	Indicateurs et champs d'observation 1. Effectif de personnes d'au moins 14 ans, formées dans des dispositifs de formation professionnelle rurale. 2016 : 48'000 2024 : 62'000 2. Nombre de dispositifs de formation professionnels intégrés dans le système national. 2015 : 01 2019 : 01
Outcome 3 Les filles et les garçons non scolarisés ou déscolarisés – y inclus les enfants déplacés – s'intègrent à la vie sociale, économique et politique à travers un système éducatif inclusif et orienté vers le développement durable. (PEAJ, Culture)	Contribution suisse La contribution de la Suisse correspond à 10% de l'objectif national (105'000 formés), qui est faible par rapport aux besoins réels (400'000 jeunes sortant ou hors du système par an). Si adoptés par le pays, les dispositifs appuyés par la Suisse devraient permettre un passage à l'échelle des alternatives éducatives sur le moyen terme (10 ans). Le Bureau accompagne la mise en œuvre du programme régional d'éducation (PREPP) avec qui des complémentarités et synergies seront trouvées pour appuyer la montée en puissance des alternatives éducatives.	Outcome 3 Accès aux services éducatifs et de formation amélioré (PSEF ; Plan d'éradication de l'analphabétisme à l'horizon 2023)
Indicateurs et champs d'observation 1. Nombre de jeunes de 9 à 14 ans ayant terminé avec succès une éducation alternative dans le cadre du PEAJ (2015 : 0 ; 2019 : 12'000) 2. Degré de satisfaction des populations rurales vis-à-vis du système éducatif alternatif [f/m]. 2015 : 02 2019 : + 30% de satisfaits 3. Nombre / types d'initiatives de prise en compte de la nutrition et du mariage précoce dans les offres éducatives réalisées 2015 : 0 / 0 (?) 2019 : xx nombre nutrition / yy nombre mariage préc.	Hypothèses et risques <ul style="list-style-type: none"> Les conditionnalités imposées par certains bailleurs peuvent rendre leur financement inaccessible. La validation des alternatives éducatives par l'Etat suppose la réussite des partenariats de mise en œuvre (communes, l'IFAENF pour la formation et DGAENF pour curricula). Les jeunes formés, par exemple, dans le cadre des écoles coraniques ne sont pas pris en compte. Le manque d'ouverture (par ex. des autorités, des parents et des ONG) envers les alternatives éducatives peut limiter l'atteinte des objectifs nationaux. 	Indicateurs et champs d'observation 1. Nombre des jeunes de 9 à 14 ans ayant reçus une éducation alternative 2015 : 2'100 2019 : 105'000

(4) Lignes d'intervention (programme suisse)	
<ul style="list-style-type: none"> Soutien aux dispositifs de formation existants et ceux mis en place dans le cadre des programmes (FOPROR II, PEAJ), en partenariat avec les collectivités territoriales. Appui aux fonds communs pour le secteur. L'accompagnement des conseils régionaux, des communes et de la fédération des artisans dans la concertation aux niveaux national et régional permettra une meilleure appropriation des dispositifs adaptés d'éducation et de formation professionnelle, ce qui facilitera leur prise en compte au niveau national. Des dispositifs de formation courte et adaptés sont privilégiés pour faire face à la croissance exponentielle de la demande éducative des jeunes. 	
(5) Ressources, partenariats (programme suisse)	
Moyens financiers Formes de coopération Principaux partenaires	35.9 mio. CHF; CR 30.9 mio. CHF; 5 mio. de coopération déléguée de la Norvège (PAQUE). 03 Mandats, contributions, participations aux fonds. Collectivités Territoriales (communes et régions), Comités de gestion décentralisée des Etablissements Scolaires (CGDES), Directions Régionales de l'Enseignement Primaire (DREP), Directions générales des ENI (ENI), Fédération Nationale des Artisans du Niger, directions nationales de l'enseignement primaire, Institut de Formation en Alphabétisation et Education Non Formelle (IFAENF), mandataires (Luxdev, Swisscontact, Enfants du Monde), institutions de recherche et sondage (LASDEL, Labo C, ROCARE, etc.), partenaires techniques et financiers (AFD, UNICEF, GIZ, etc.).

Domaine d'intervention 3 : Gouvernance et Paix (GOUV)		
Objectif du domaine – Le programme contribue à la création et au maintien par l'Etat central et les collectivités territoriales d'un système de gouvernance locale capable d'assumer ses tâches et de répondre aux demandes des citoyens. Les institutions nationales, locales et la société civile dialoguent. Les jeunes participent de manière citoyenne et démocratique à la gestion des affaires publiques et à la résolution pacifique des conflits. La paix et la cohésion sociale se renforcent.		Objectif du Niger - Les collectivités territoriales nigériennes deviennent de plus en plus des entités démocratiques fortes, délivrant des services sociaux de base dans le respect des principes de la bonne gouvernance et la diversité locale. (PND)
(1) Outcomes du portefeuille suisse	(2) Contribution du programme suisse	(3) Outcomes de développement du Niger
Gouvernance locale et décentralisation Outcome 1 Les collectivités territoriales fournissent avec l'appui du secteur privé des services publics de qualité et gèrent les investissements conformément aux priorités et à l'engagement de l'ensemble des populations envers lesquelles elles sont redevables, y-compris les plus pauvres ; l'accès des populations locales à une justice de proximité fonctionnelle, indépendante et accessible à tous progresse. (PACT, PHRASEA)	Contribution suisse Les appuis de la Suisse bénéficieront à une population d'environ 3.5 millions de personnes et aux 56 collectivités territoriales dont elles dépendent. La coopération suisse accompagne les collectivités territoriales (communes et régions) pour remplir les tâches qui leur sont déléguées et répondre aux demandes de leur population. L'accompagnement renforce les dispositifs de dialogue entre élus et citoyens. Soutien aux initiatives locales permettant l'accès à la justice, notamment pour les femmes et les groupes vulnérables. La DDC finance l'ANFICT et engage le dialogue auprès d'autres bailleurs pour alimenter ce fonds en vue du développement des services de bases (éducation santé, assainissement, état civil, transport, pistes etc...). Dialogue politique pour permettre le développement d'une fiscalité locale. Soutien aux chambres de commerce pour faciliter la création d'entreprises et le développement d'autres initiatives favorables à l'économie locale et aux échanges dans les régions transfrontalières. En renforcement du programme régional de la DAO, le Bureau accompagne et soutient les initiatives sous régionales (poste de frontière juxtaposé Gaya-Malanville, zone économique Dori-Tera), qui participent au développement d'espaces transfrontaliers.	Outcome 1 Les collectivités territoriales assument efficacement leurs compétences (PND, axe 1) et mobilisent les acteurs et les ressources financières et matérielles pour leur développement économique et social (PND, axe 3).
Indicateur et champs d'observation 1. Ressources humaines et financières correspondant aux fonctions au niveau des collectivités territoriales 2015 : XX % des ressources nationales transférées aux communes 2019 : XX % des ressources nationales transférées aux communes 2. Nombre de services fonctionnels dans chaque commune (écoles, justice, santé, adduction d'eau, etc.) et infrastructures économiques (pistes, marchés, etc.). Accessibilité à ces services des femmes, des jeunes et des handicapés. 2015 : 01 2019 : 01 3. Degré de satisfaction des citoyens par rapport aux élus locaux et des services qu'ils livrent [f/h]. 2015 : 02 (enquête nationale INS) 2019 : + 20% de satisfaits qu'au niveau national	Soutien aux initiatives locales permettant l'accès à la justice, notamment pour les femmes et les groupes vulnérables. La DDC finance l'ANFICT et engage le dialogue auprès d'autres bailleurs pour alimenter ce fonds en vue du développement des services de bases (éducation santé, assainissement, état civil, transport, pistes etc...). Dialogue politique pour permettre le développement d'une fiscalité locale. Soutien aux chambres de commerce pour faciliter la création d'entreprises et le développement d'autres initiatives favorables à l'économie locale et aux échanges dans les régions transfrontalières. En renforcement du programme régional de la DAO, le Bureau accompagne et soutient les initiatives sous régionales (poste de frontière juxtaposé Gaya-Malanville, zone économique Dori-Tera), qui participent au développement d'espaces transfrontaliers.	Indicateurs et champs d'observation 1. Pourcentage de collectivités dont les conseils fonctionnent sans contestation. 2015 : 01 2019 : 01 2. Degré de satisfaction des citoyens par rapport aux services livrés par les CT. 2015 : 01 (enquête nationale INS) 2019 : 01 3. Taux de recouvrement des taxes. 2015 : 01 2019 : 01 4. Progression de la dotation de l'Etat et des PTF en faveur de l'ANFICT. 2015 : 01 2019 : 01 5. Pourcentage des collectivités qui disposent de stratégie propre de développement économique. 2015 : 01 2019 : 01
	Hypothèses et risques <ul style="list-style-type: none"> La volonté de l'Etat pour rendre effective la décentralisation se concrétise. Elle s'exprime également par un transfert des compétences et des moyens aux collectivités. Les PTF jouent le jeu de la décentralisation et accompagnent significativement le processus. Les collectivités territoriales mobilisent les acteurs et génèrent les ressources financières et matérielles pour leur développement économique et social. Difficulté de collaboration entre les services techniques déconcentrés et les collectivités territoriales. 	

<p>Dialogue politique, participation citoyenne et démocratisation Outcome 2 La gouvernance démocratique et la paix sont consolidées par le déroulement d'élections libres, transparentes et acceptées par les parties prenantes et par l'implication croissante des citoyens (notamment des populations rurales, des jeunes et des femmes) dans la définition des enjeux électoraux et des processus politiques.</p> <p>Indicateurs et champs d'observation Pourcentage des villages couverts par des commissions foncières, en tant que mécanismes de résolution des conflits articulant les différents droits existants (traditionnel, islamique et moderne). 2015 : 61 2019 : 100%</p> <p>1. Nombre et gravité des conflits autour de l'accès aux ressources (ex. terre, eau), dans les zones du programme. 2015 : 61 (définir les caractéristiques/types de conflit) 2019 : - 50%</p> <p>2. Participation des femmes dans les mécanismes de résolution de conflits en respectant leurs droits et en tenant compte de leurs situations et besoins spécifiques. 2015 : nombre de conflits / % où c'est le cas 2019 : 50% de tous les conflits traités</p>	<p>Contribution suisse Contribution à l'organisation des élections locales, nationales et présidentielles. Participation au fonds commun d'appui. Soutien à la professionnalisation et formation des médias pour qu'ils facilitent la compréhension et la participation des citoyens dans les débats politiques/électoraux. Soutien aux organisations de la société civile (dont les organisations paysannes) pour renforcer leur capacité d'interpeller et de demander des comptes aux politiciens et aux partis politiques.</p> <p>Hypothèses et risques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Risque de blocage politique de tous les processus démocratiques, si le dialogue entre majorité et opposition ne s'améliore pas. • Risque de violences électorales et de coup d'Etat. 	<p>Outcome 2 Contribuer à l'amélioration de la gouvernance démocratique par l'organisation d'élections libres, transparentes et dont les résultats seront acceptés par les parties prenantes. (PACEN)</p> <p>Indicateurs et champs d'observation Les indicateurs du pays seront identifiés durant la première année de mise en œuvre de la stratégie.</p>	<p>2. Participation des jeunes à la vie associative et politique ainsi qu'à des activités de prévention de la violence.</p> <p>Protection Outcome 4 Les droits fondamentaux sont respectés, en particulier pour les personnes vulnérables, y inclus en situation de crise, conflit armé et catastrophe: accès aux populations rapide et sans entraves, protection des populations civiles, respect du Droit International Humanitaire (DIH). Les principes humanitaires sont assurés et respectés par tous les acteurs.</p> <p>Indicateurs et champs d'observation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Fréquence et durée des suspensions d'activités humanitaires 2. Nombre d'incidents de sécurité affectant les activités humanitaires motivés par une volonté politique ou criminelle 3. Nombre de cas d'enfants séparés rapportés puis efficacement traités 4. Nombre de cas SGBV (Sexual and Gender-based Violence) référencés et correctement traités 	<p>Contribution suisse Dans les régions affectées par les crises (notamment sécuritaires) les droits des personnes vulnérables seront respectés par les parties au conflit. Le Comité International de la Croix Rouge assurera un plaidoyer neutre et impartial vis-à-vis du respect du DIH auprès des parties en conflit. Le système des Nations unies pourra porter le plaidoyer sur les services aux populations.</p> <p>Hypothèses et risques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de volonté ou de moyens des autorités pour mener à bien leurs missions • Le gouvernement nie l'accès aux services à certaines catégories de personnes vulnérables • Manque d'accès aux communautés affectées en raison de l'insécurité 	<p>Outcome 2 : Poursuivre et mettre à échelle les efforts développés dans le cadre de la sensibilisation pour les changements de comportements et normes sociales. Plan de réponse stratégique (UN), Niger, 2014</p> <p>Indicateurs et champs d'observation Nombre de personnes assistées vs. ciblées dans le secteur Protection (SRP UN) 2014 : 26% 2019 : 80%</p>
<p>Dialogue politique, participation citoyenne et démocratisation Outcome 3 La mise en place de cadres de concertation permanents en zones transfrontalières et l'engagement des jeunes susceptibles de rejoindre des groupes violents dans des projets de prévention de la violence et participation citoyenne contribuent à la transformation des conflits au Niger et à une plus grande stabilité dans la région du Sahel.</p> <p>Indicateurs et champs d'observation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Participation des communautés transfrontalières à des activités de dialogue et engagement conjoint à des actions de prévention et par l'implication croissante des citoyens (notamment des populations rurales, des jeunes et des femmes) dans la définition des enjeux électoraux et des processus politiques. <p>Indicateurs et champs d'observation Pourcentage des villages couverts par des commissions foncières, en tant que mécanismes de résolution des conflits articulant les différents droits existants (traditionnel, islamique et moderne). 2015 : 61 2019 : 100%</p> <p>1. Nombre et gravité des conflits autour de l'accès aux ressources (ex. terre, eau), dans les zones du programme. 2015 : 61 (définir les caractéristiques/types de conflit) 2019 : - 50%</p> <p>2. Participation des femmes dans les mécanismes de résolution de conflits en respectant leurs droits et en tenant compte de leurs situations et besoins spécifiques. 2015 : nombre de conflits / % où c'est le cas 2019 : 50% de tous les conflits traités</p>	<p>Contribution suisse Les autorités et les acteurs locaux concernés participent de manière constructive aux cadres de concertation organisés, avec des effets positifs sur la transformation des conflits. Les projets de prévention de la violence permettent aux jeunes d'exprimer leurs préoccupations dans le cadre d'un dialogue citoyen.</p> <p>Hypothèses et risques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque d'engagement des autorités pour mener à bien leurs missions • Non-inclusion des jeunes et de leurs préoccupations dans le dialogue politique et la vie de la cité. • La situation sécuritaire ne permet pas la tenue de organisations de la société civile (dont les organisations paysannes) pour renforcer leur capacité d'interpeller et de demander des comptes aux politiciens et aux partis politiques. <p>Hypothèses et risques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Risque de blocage politique de tous les processus démocratiques, si le dialogue entre majorité et opposition ne s'améliore pas. • Risque de violences électorales et de coup d'Etat. 	<p>Les indicateurs du pays seront identifiés durant la première année de mise en œuvre de la stratégie.</p>	<p>(4) Lignes d'intervention (programme suisse)</p> <ul style="list-style-type: none"> • La posture d'accompagnement de la DDC signifie une réponse aux attentes exprimées par les communautés et les collectivités territoriales pour une éducation et formation professionnelle de qualité à travers un renforcement de la gestion locale. • L'objectif pour la DDC est qu'à terme tous les moyens financiers dédiés aux infrastructures des collectivités soient transférés à Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales (ANFICT). Cette dernière est l'institution mise en place à cet effet. La suisse travaille à la rendre performante afin qu'elle puisse administrer de façon professionnelle les fonds qui lui sont confiés. Son rôle sera d'une part d'assurer les transferts des fonds vers les CT, mais également de veiller à la bonne utilisation des subventions reçues par les communes. • Certaines activités de Protection soutenues par l'AH ne revêtent pas forcément un caractère transmissible aux autorités locales (activités du CICR notamment) et s'arrêtent lorsque les besoins s'éteignent. <p>(5) Ressources, partenariats (programme suisse)</p> <p>Moyens financiers 33.1 mio CHF : CR 29.1 mio. DSH 4 mio CHF. 63</p> <p>Formes de coopération Mandats, contributions, participations aux fonds.</p> <p>Principaux partenaires Organisations de la société civile (OSC), Collectivités Territoriales (communes et régions), Association des Régions du Niger ARENI, Association des Municipalités du Niger AMN, Chambre de commerce, Chambre d'Agriculture, Agence Nigérienne de Financement des Collectivités Territoriales (ANFICT), Ministère en charge de la décentralisation, Haut-Commissariat à la Modernisation de l'Etat (HCME) mandataires (Labo Citoyenneté, Helvetas, LEDNA), institutions de recherche et sondage (LASDEL, Universités, etc.), partenaires techniques et financiers (Banque Mondiale, SCAC, coopération belge, coopération allemande), UNHCR, CICR, ONGs spécialisées.</p>	<p>(6) Résultats de gestion/performance, y compris les indicateurs (programme Suisse), voir chapitre 6 de la CS</p>	
<p>Dialogue politique, participation citoyenne et démocratisation Outcome 3 La mise en place de cadres de concertation permanents en zones transfrontalières et l'engagement des jeunes susceptibles de rejoindre des groupes violents dans des projets de prévention de la violence et participation citoyenne contribuent à la transformation des conflits au Niger et à une plus grande stabilité dans la région du Sahel.</p> <p>Indicateurs et champs d'observation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Participation des communautés transfrontalières à des activités de dialogue et engagement conjoint à des actions de consolidation de la paix 	<p>Contribution suisse Les autorités et les acteurs locaux concernés participent de manière constructive aux cadres de concertation organisés, avec des effets positifs sur la transformation des conflits. Les projets de prévention de la violence permettent aux jeunes d'exprimer leurs préoccupations dans le cadre d'un dialogue citoyen.</p> <p>Hypothèses et risques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque d'engagement des autorités pour mener à bien leurs missions • Non-inclusion des jeunes et de leurs préoccupations dans le dialogue politique et la vie de la cité. • La situation sécuritaire ne permet pas la tenue de cadres de concertation. 		<p>Outcome 1 Les partenaires techniques et financiers agissent de manière concertée et conjointe selon les priorités définies par le Niger et dans l'intérêt des populations, dans une logique d'accompagnement.</p>	<p>Les PTFs – notamment la Suisse et l'Union Européenne dans le cadre de leur implémentation conjointe - alignent leurs interventions avec les priorités définies par le gouvernement. Dans la mesure du possible, ils rapportent selon les indicateurs définis par le gouvernement, et agissent dans l'optique d'une autonomisation croissante des acteurs locaux: gouvernement, collectivités publiques, organisation professionnelles, organisations de la société civile et secteur privé.</p> <p>De manière générale, la Suisse renforce son engagement au sein des cadres de concertation des secteurs prioritaires et sur les enjeux de la décentralisation et de la gouvernance locale en valorisant les acquis d'un ancrage fort auprès des collectivités territoriales et des communautés. Les expériences acquises sur le terrain en matière de gouvernance/gestion publique locale, d'éducation de base et de formation professionnelle, de gestion des ressources et de règlement des conflits sont relayées dans les différents cadres de concertation à l'échelon national et local afin (1) d'influencer les contenus des politiques sectorielles, (2) d'assurer la mise à l'échelle, et (3) de prendre en compte les défis démographiques et structurels auxquels le Niger est confronté.</p>	
			<p>Outcome 2 Les programmes de la Suisse sont conçus et gérés d'une manière sensible aux conflits (GPSC).</p>	<p>Inclusion L'inclusion des femmes est encouragée dans tous les programmes ; les données collectées sont désagrégées en fonction du genre, et le pourcentage de personnes appartenant à des catégories socialement défavorisées est mesuré. La diversité (hommes/femmes, régions d'origine, âge) au sein du personnel et des partenaires est encouragée. Les modalités de l'approche GPSC sont comprises et largement appliquées par les partenaires Sécurité Le plan de sécurité locale est régulièrement mis à jour et implémenté. Les partenaires mandatés par le DDC agissent selon un plan de sécurité harmonisé. Analyse du contexte La CR, l'AH et la DSH, et leur partenaires analysent systématiquement les conflits potentiels ou existants ainsi que les rapports de force des parties en présence afin de minimiser les risques, contribuer à la prévention et à la résolution des conflits, et optimiser l'action de la Suisse en faveur des plus pauvres et du développement du pays. Le MERV est mis à jour au moins une fois par an, et une cartographie des parties prenantes est effectuée. L'analyse des risques contextuels, programmatiques, et institutionnels permet de prendre des décisions informées sur la stratégie, le déploiement de la Suisse et la conduite des programmes. Résultats Tous les partenaires de la Suisse dans le pays ont un système de monitoring régulier en place et rapportent sur les résultats des programmes. La Suisse suit la stratégie de coopération Suisse et sa planification budgétaire.</p>	

61 Données en train d'être récoltées (principalement auprès de l'Etat). Dans la mesure de leur disponibilité, elles seront intégrées dans la version finale de la Stratégie ou dans une prochaine mise à jour.

62 Données qui seront récoltées par des enquêtes à organiser en 2015-2016.

63 Pour avoir la vision d'ensemble il faut rajouter (a) le Crédit global (études, culture, migration, petites actions, etc.) d'un montant de 6 mio. CHF et (b) le Crédit Buco d'un montant de 5.3 mio. CHF.

Annexe C: Planification financière

Domaine d'intervention	Secteurs spécifiques d'intervention	2016	% en 2016	2017	% en 2017	2018	% en 2018	2019	% en 2019	Total 2016-2019 par thème	% 2016-2019
Securité Alimentaire	Intensification durable et diversification agricole Filières (Production, stockage, transformation, commercialisation) Politique publique de sécurité alimentaire Capacités de l'Etat à répondre aux crises	8'000	31%	7'591	32%	7'500	31%	7'117	31%	30'208	31%
Education	Education de Base, Formation Professionnelle	8'200	32%	7'560	31%	7'925	32%	7'170	31%	30'855	32%
Gouvernance	Décentralisation/gouvernance locale Accès à la justice Droits de l'homme et international humanitaire, promotion de la paix	6'830	27%	7'532	31%	7'576	31%	7'146	31%	29'084	30%
Autres thèmes *	Crédit globaux : autres	2'720	11%	1'400	6%	1'400	6%	1'400	6%	6'920	7%
Totaux planification financière DDC		25'750	100%	24'083	100%	24'401	100%	22'833	100%	97'067	100%
Engagement DSH au Niger		1'000		1'000		1'000		1'000		4'000	
Allocations prévues DDC+ DSH		20'000		20'500		21'000		21'000		82'500	

chiffres en milliers de CHF

* Note: A partir de 2017, les frais de fonctionnement du bureau de coopération seront financés par le crédit global de la DR. Ils n'apparaissent donc plus dans le budget de la stratégie du Niger.

Annexe D: Profil du NIGER (chiffres PNUD 2014*)

B. Profil du NIGER (chiffres PNUD 2014*)

HDI : Malgré un développement humain qui le place en dernière position (187/187) des pays recensés, l'IDH du Niger n'a pas cessé de progresser positivement: passant de 0,191 en 1980 à 0,337 en 2014 **0,337**

Santé

Espérance de vie à la naissance 58,41
Mortalité infantile (pour 1000 naissances) 63
Mortalité infantile (pour 1000 enfants < 5 ans) 114
Dépenses de santé (% du PIB) 5,32

Education

Nombre moyen d'années de scolarisation / habitant 1,44
Taux d'alphabétisation des adultes (% des > 15 ans) 28,7
Population avec un quelconque niveau de formation secondaire (% des > 25 ans) 5,1
Ratio scolarisation primaire (% des enfants en âge de l'être) 71
Ratio scolarisation secondaire (% des jeunes en âge de l'être) 16
Ratio formation tertiaire (% des personnes en âge de l'être) 2
Taux d'inachèvement au primaire (% des cohortes du primaire) 30,67
Ratio élèves/enseignant 39
Dépenses d'éducation (% PIB) 4,48

Economie

PIB (2011 éq parité \$ - PPA) 1000 millions 15,17
PIB / habitant (2011 éq parité \$ - PPA) 883,98

Inégalité

Inégalité dans l'espérance de vie (%) 37,9
Inégalité dans l'éducation (%) 39,5
Inégalité dans le revenu (%) 17,9
Coefficient de Gini 34,55

Genre

Indice d'inégalité genre 0,709
IDH relatif femmes / hommes 0,714
Pop. femmes > 25 ans avec éducation secondaire (%) 2,5
Pop. hommes > 25 ans avec éducation secondaire (%) 7,5

Pauvreté

Population souffrant de pauvreté multidimensionnelle (%) 89,81
Population souffrant de pauvreté multidimensionnelle sévère (%) 73,53
Population vivant avec moins de 1,25 \$ / jour (%) 43,62
Population vivant avec moins de 2 \$ / jour (%) 73,7
Travail des enfants (entre 5 et 14 ans en %) 42,8

Démographie

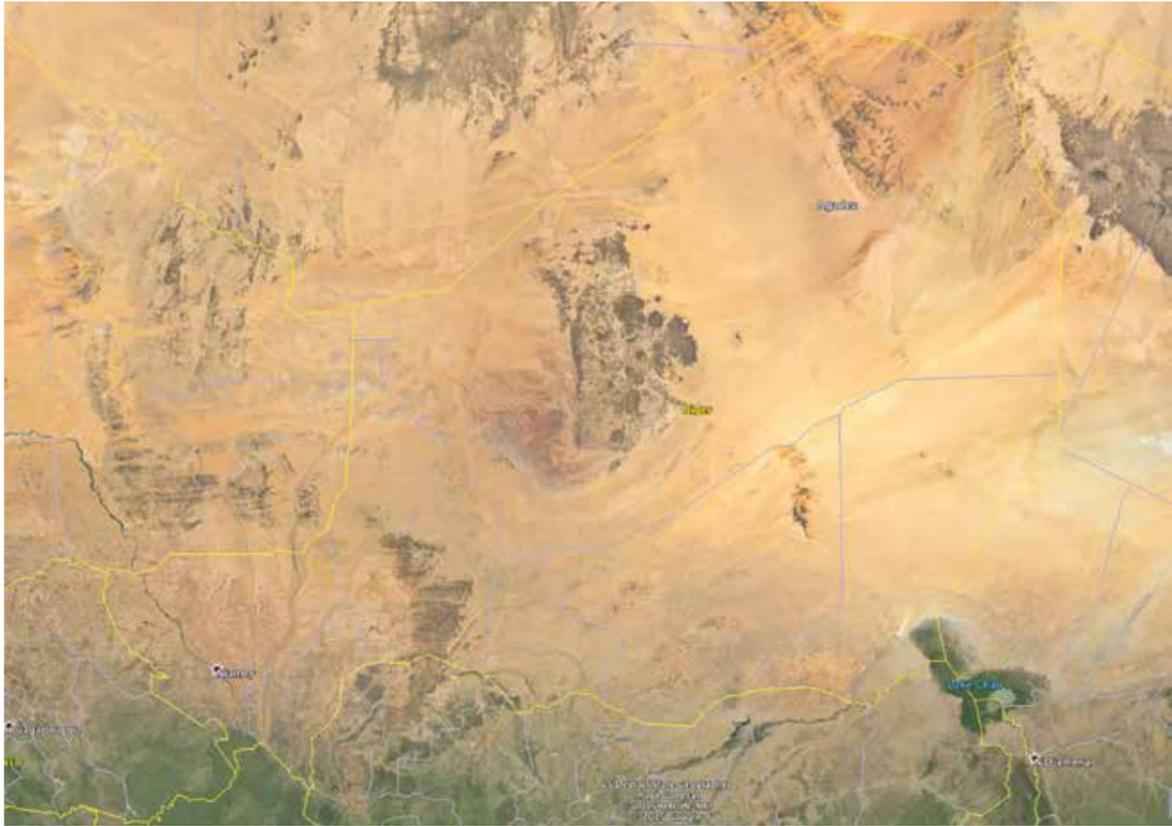
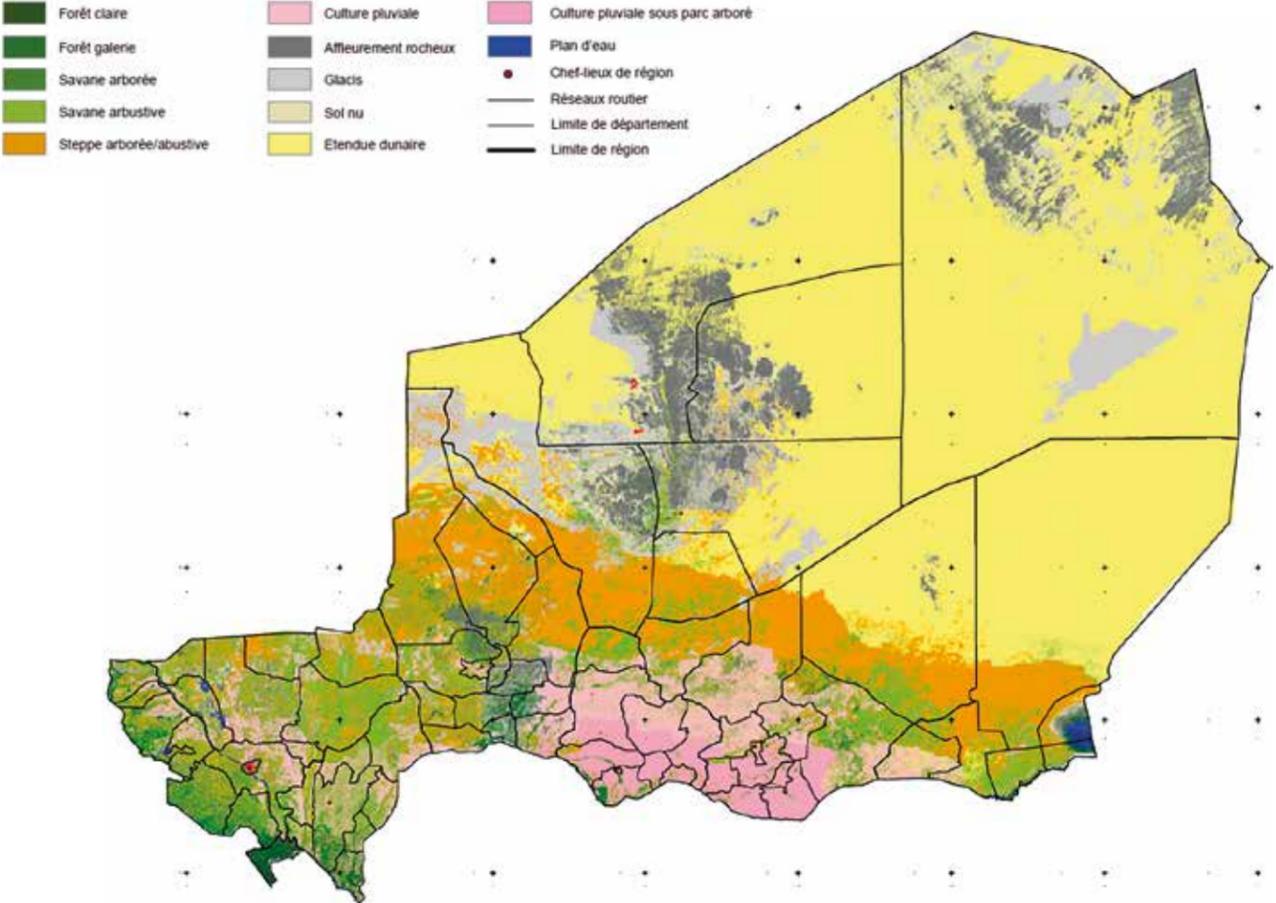
Population totale (en millions) 17,83
Population de < 5ans 4
Population de > 65 ans 0,47
Population rurale (%) 81,67
Age médian 14,96
Taux d'enregistrement des naissances (% des < 5 ans) 31,8

* <http://hdr.undp.org/fr/countries/profiles/NER>

Annexe E: Cartes



Map No. 4234 UNITED NATIONS Department of Peacekeeping Operations
December 2004 Cartographic Section



Impressum

Publication:

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

Direction du développement et de la coopération DDC

3003 Berne

Mise en page:

Mark Manion, Communication Arts

Photos:

Tagaza Djibo (Page de couverture, 8, 17, 20, 22)

AFD – E. Debroise (14)

Tyndall Centre (11, 25)

Commandes:

www.ddc.admin.ch (rubrique «publications»)

Contact spécialisé:

Direction du développement et de la coopération DDC

Division Afrique de l'Ouest

Freiburgstrasse 130

3003 Berne

Tel. +41 31 322 34 75, Fax +41 31 324 16 91

www.ddc.admin.ch

Berne, 2016